

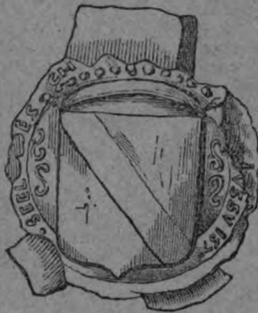
HISTOIRE
DE LA
COMMUNE DE BOUSSU

depuis son origine jusqu'à nos jours,

SUIVIE DE NOTES, ETC.

PAR A.-C.-J. WATTIER, NOTAIRE,

ANCIEN BOURGMESTRE DE BOUSSU,
MEMBRE DU CERCLE ARCHÉOLOGIQUE DE MONS.



BOUSSU,
TYP. DE L. BAILLY, GRAND'RUE, 9.
1858.



HISTOIRE

DE LA

COMMUNE DE BOUSSU,

depuis son origine jusqu'à nos jours,

SUIVIE DE NOTES, ETC.

par M. Vr.

PROSPECTUS.

La commune de Boussu est une de celles dont les souvenirs se rattachent à un grand nombre des principaux évènements qui se sont accomplis dans notre pays. L'auteur de cette histoire a puisé aux meilleures sources et a donné tous ses soins pour former une œuvre présentant exactitude et intérêt.

Boussu, 20 Avril 1858.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

L'ouvrage imprimé en caractère cicéro neuf, semblable à ce spécimen, formera un beau volume in 8°, de 120 pages environ, il est sous presse, paraîtra prochainement, et sera envoyé franco aux souscripteurs.

Le prix de la souscription est de 3 francs payables à la réception de l'ouvrage.

On souscrit à Boussu, chez le sieur L. BAILLY, imp.-libr., Grand'rue.



M.^r BAILLY, i

BOUSSU, (B

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

Je déclare souscrire à un volume de l'HISTOIRE DE BOUSSU
par M.^r W.....R, aux conditions du prospectus.

INDICATION DU SOUSCRIPTEUR.

Nom
Prénoms
Profession
Domicile
Province de

(Signature) :

Signer, mettre sous la bande ci-contre, après l'avoir détachée,
déposer à la poste en affranchissant pour un centime.

AFFRANCHIR POUR UN CENTIME.

N. imprimeur-libraire,

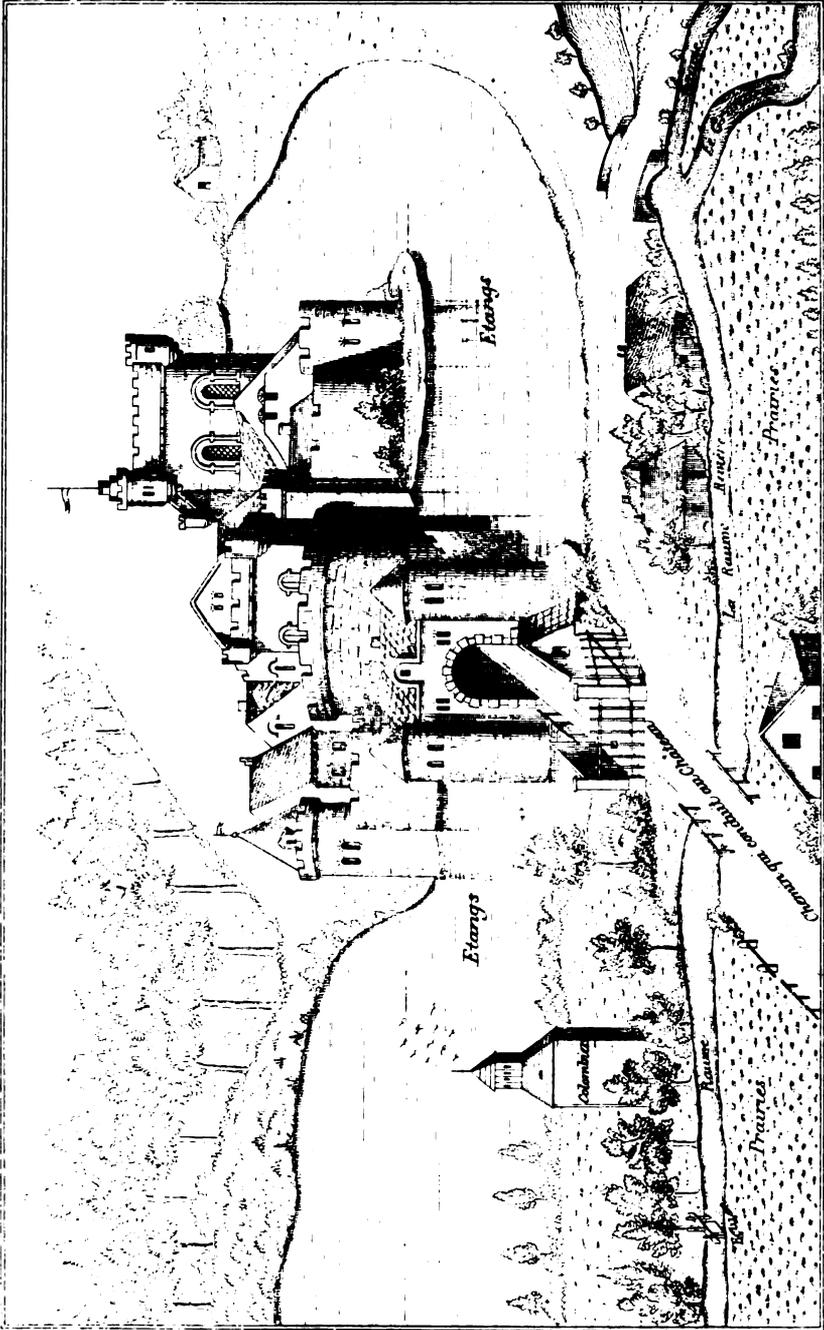
N. (HAINAUT).

211

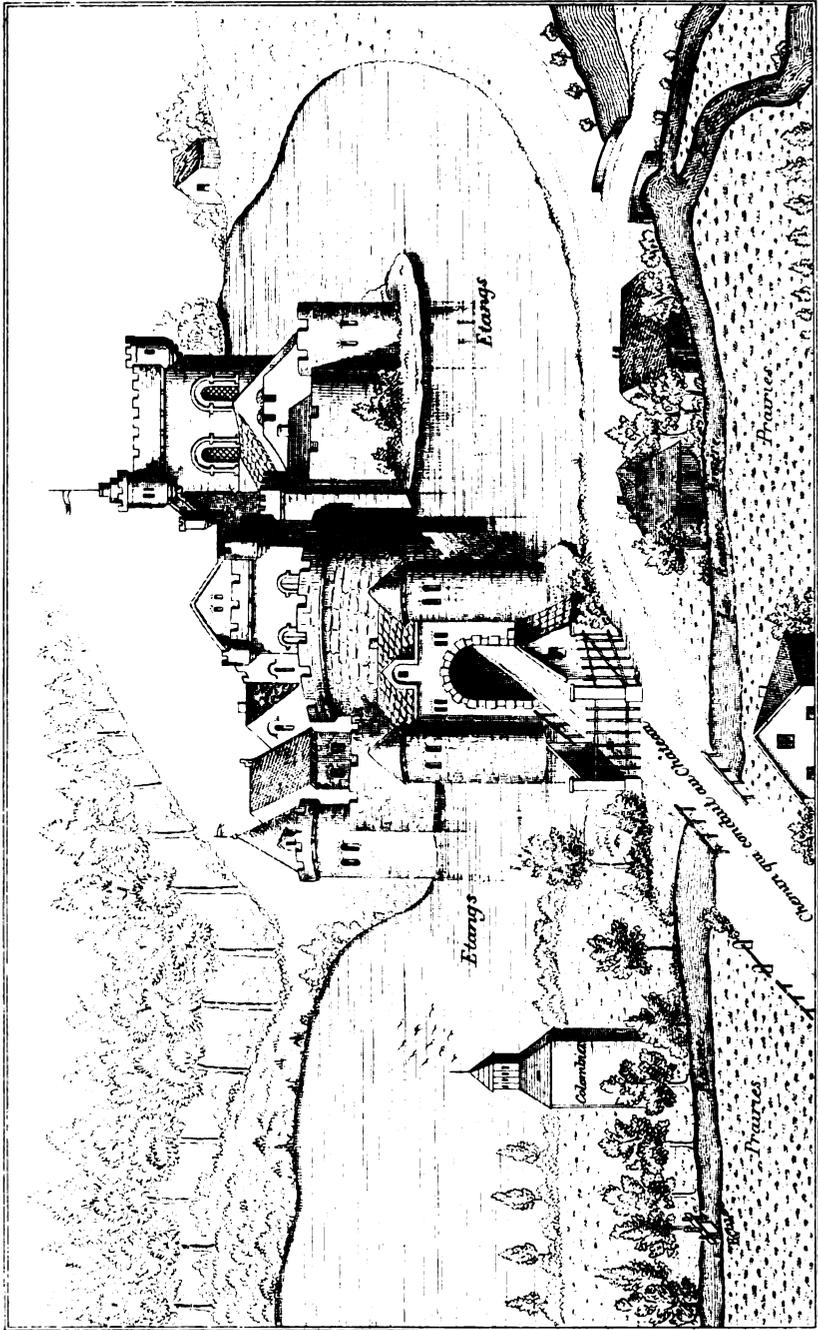
HISTOIRE

de la

COMMUNE DE BOUSSU



CHÂTEAU DE BOUSSU AU XI^e SIÈCLE.



CHÂTEAU DE BOUSSU AU XI^e SIÈCLE.

HISTOIRE

DE LA

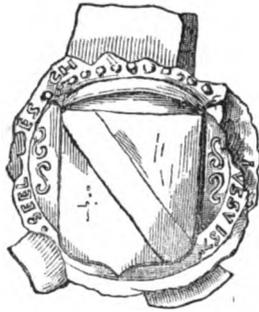
COMMUNE DE BOUSSU

depuis son origine jusqu'à nos jours,

SUIVIE DE NOTES, ETC.

PAR A.-C.-J. WATTIER, NOTAIRE,
ANCIEN BOURGEMESTRE DE BOUSSU,
MEMBRE DU CERCLE ARCHÉOLOGIQUE DE MONS.

Nosce Vicum.
Connaissez votre village.
(PRÉCEPTES).



BOUSSU,
TYP. DE L. BAILLY, GRAND'RUE, 9,
1858.



PRINCIPAUX AUTEURS

ET

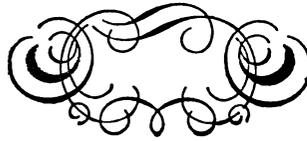
DOCUMENTS CONSULTÉS.

1. ANONYME, siège de Mons de 1709 et 1746.
2. ANONYME, touriste dans le Hainaut.
3. Archives diverses.
4. BAERT, mémoires sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas.
5. BAUDRY, chroniqueur du onzième siècle, religieux de Saint-Ghislain.
6. BAUDRY Pierre, annales de l'abbaye de Saint-Ghislain.
7. Belgique pittoresque.
8. BORGUET, histoire du comté de Namur.
9. CHATEAUREAU-LEFEBVRE Louis.
10. CHARLÉ DE TYBERCHAMPS, notice des châteaux de Belgique.

11. Cercle archéologique de Mons, annales 1857.
12. COURTIN, encyclopédie moderne.
13. DE BEURAIN, histoire militaire de Flandre.
14. DE BOUSSU, histoire de Mons et histoire de Saint-Ghislain
15. DE GUYSE Jacques, histoire du Hainaut.
16. DE GUYSE Nicolas, histoire de Mons.
17. DE HAININ LE SIRE, ses mémoires de 1465 à 1477.
18. DELWARDE, histoire du Hainaut.
19. DEVILLERS, histoire de Sainte-Waudru et autres publications.
20. DE VUOERDEN, journal historique.
21. DEWEZ, histoire de Belgique et histoire particulière.
22. DINAU et LEROY, archives de France et de Belgique.
23. DUMAS Alexandre, Louis XIV et son siècle.
24. DUMONT, carte nobiliaire du Hainaut, 1774.
25. Exposé provincial du Hainaut 1853.
26. FORTIA le marquis, traduction de J. De Guyse.
27. GALLIOT, histoire de Namur.
28. GUICHARDIN, description des Pays-Bas.
29. GUILLAUME, histoire des régiments belges.
30. HACHEZ, révolution des patriotes.
31. Indicateur du Borinage, à Boussu.

32. **JUSTE**, histoire de Belgique.
33. **LEJEUNE**, notice sur le canton du Rœulx et autres publications.
34. **LE MAYEUR**, la gloire Belgique.
35. **MABILLON**, don Juan.
36. **MAURICE**, le blason de la Toison d'or.
37. **MATHIEU**, biographie montoise.
38. **METTEREN**, histoire des Pays-Bas.
39. **MICHOT**, l'abbé, la Flore du Hainaut.
40. **MIRCEUS**, *diploma Belgica*.
41. **MOLANUS**, vie de saint Gérard.
42. **R. CH. Mons**, pendant 1691 à 1697, 1856.
43. **RAGUENET**, le père, histoire de Turenne.
44. **REIFFENBERGH**, annales du Hainaut.
45. **SAINT-GENOIS**, monumens.
46. **SIMON Jacques**, vie de Sainte-Waudru.
47. **STRADA**, guerre des Pays-Bas.
48. **Tablette recouvrant le tombeau à Boussu.**
49. **THIERS**, révolution française.
50. **TOILLIER**, mémoire sur l'introduction des machines à vapeur dans le Hainaut.
51. **VAN DER MAELE**, dictionnaire géographique du Hainaut.
52. **VAN ESPEN**, confréries ou anciens sermens.

53. VAN LOON, GÉRARD, histoire métallique des Pays-Bas.
54. VOGLET, dictionnaire géographique de la Belgique.
55. WARLOMONT, notice sur Boussu.
56. WAUQUIÈRE, Mons 1792 à 1793.
57. WINS le chanoine, dissertation sur Boussu, lettre à M.
de Caraman.



HISTOIRE DE BOUSSU.



CHAPITRE PREMIER.

L'AN 768 ET ANTÉRIEUREMENT.

Sommaire : — I. La fondation de Boussu, l'origine de son nom. — II. Ses limites anciennes et nouvelles. Le ruisseau le Reauwe, le grand courant, le ruisseau d'Hanneton. Le château de Boussu enclavé dans le territoire d'Hornu. — III. Boussu chef-lieu de canton, sa population, situation, étendue, communications, aspect de la commune. Généalogie des anciens seigneurs. Armoiries. Juridiction laïque et religieuse. — IV. Production du sol et de l'intérieur de la terre; son commerce, son industrie. — V. Prédications de saint Géry; sa mort, 645. L'église de Boussu lui est dédiée. Saint Ghislain à Celles. Sainte Waudru en l'église de Boussu. Le château du diable à Quaregnon. — VI. Boussu est une baronnie, un bourg sous Charlemagne, 768.

I

Boussu est une ancienne commune. Le temps de sa fondation est inconnu. La même ignorance existe à

l'égard de la plupart des communes qui se reportent à des temps reculés. Toutefois, on pense que son nom est d'origine latine. En effet, cette commune s'appelait dans les premiers temps *Buxus*, mot latin qui signifie *Buis*, parce que cette plante, abondante dans le pays, couvrait une grande partie du sol de la commune de Boussu. (1)

L'origine de ce nom s'applique à beaucoup d'autres localités, telles que Boussoit, Bossut-lez-Walcourt, Boussut en Fagne, Boussignies, Boussières et Labuisières.

II

Les limites de la commune de Boussu étaient avant 1551 très-restreintes. La commune d'Hornu entourait partout, sauf au Couchant, celle de Boussu. Au Midi, le territoire de Boussu ne dépassait pas un endroit qui paraît être l'emplacement de la fosse dite d'en bas, et une grande croix qui se trouvait à l'ancien chemin de Mons à Valenciennes, près de la maison Pierre Dor. Elles étaient également très-restreintes au Nord et au Levant. (2) Voici quel en était l'état des lieux avant

(1) *Vinchant, Dewez, Lejeune, Piérart, Michot.*

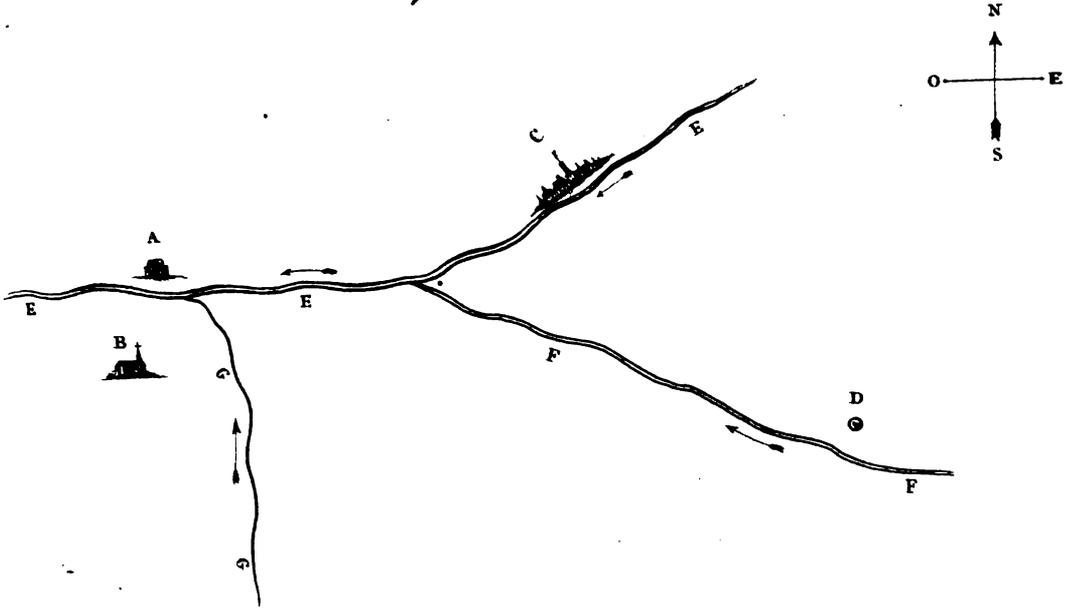
La commune de Boussu existait probablement au temps des Romains.

(2) Une langue de terrain appartenant à la commune d'Hornu, s'étendait au Midi de Boussu et se prolongeait jusqu'à l'ancien chemin de Mons à Valenciennes, où une grande croix marquait la limite.

(*Vinchant, Baudry*).

HISTOIRE DE BOUSSU.

Ancien plan visuel. Page 11.



LEGENDE.

- A. Château de Boussu.
- B. Église de Boussu.
- C. Ville de S'-Ghislain.
- D. Commune de Wasmuël.
- E.E.E. Ruisseau le Reauwe.
- F.F. Rivière de Wasmuël.
- G.G. Ruisseau de Hanneton.

cette époque. Le grand courant et le ruisseau d'Hanneton n'avaient pas leurs lits actuels dans le bas de la commune. La dérivation de la Haine ou riviérette qui s'appelait Reauwe, (en latin RoA), après avoir traversé St-Ghislain, comme elle le fait encore dans la rue de Mons, se dirigeait sur Boussu à travers le grand marais. Elle recevait dans ce parcours la riviérette de Wasmuel, ou grand courant, qui s'y confondait et perdait son nom. Le ruisseau d'Hanneton, dans Boussu, à partir de la grand'rue, se dirigeait en ligne droite vers l'endroit où est la brasserie actuelle de M. Léonard Robette, et se perdait en cet endroit dans le Reauwe. Le Reauwe, accru de ces deux affluents, passait au Midi du château, où se trouve l'étang, entre le château et la station du chemin de fer. De là, il se portait, par le ruisseau actuel, dans l'abreuvoir, près du pavé de Cavesse, en face de la maison Henri Descamps. Ensuite, inclinant vers le Nord, il allait se jeter dans la Haine, assez près de la limite d'Hainin.

Tout le territoire au Levant du ruisseau d'Hanneton et au Nord du Reauwe, appartenait au territoire de la commune d'Hornu qui était elle-même sous la dépendance de l'abbaye de St-Ghislain. Il en résultait que tous les terrains du château de Boussu, et même le bâtiment servant d'entrée ou porte au château, appartenaient à Hornu. Il ne fallait excepter que l'édifice septentrional ou principal du château et ses dépendances

ou courtil (en latin *curtilis*), qui appartenait au territoire de Boussu. (1) Toutefois ces diverses limites fort confuses, ont souvent donné lieu à des différends entre le seigneur de Boussu et l'abbaye de St-Ghislain.

III

La commune de Boussu est un chef-lieu de canton. Sa population réelle peut être évaluée à 7.000 habitants environ.

Boussu a pour limites les communes d'Hornu, Wasmes, Warquignies, Dour, Elouges, Hainin, Hautrages, Baudour et St-Ghislain. Boussu est au Couchant de la ville de Mons. Des bornes kilométriques indiquent que la Place de Boussu est à 12 kilomètres de la Grand'Place de Mons. Boussu est à 21 kilomètres de Valenciennes.

Son étendue territoriale était de 1060 hectares avant la loi du 21 Juin 1849. Depuis cette loi qui a ajouté le hameau des Herbières et le canal, cette superficie est de 1316 hectares.

Cette commune est munie de communications dans tous les sens; par eau, par chaussées et par chemins de fer. Cette commune présente un aspect agréable; ses rues et places publiques sont belles et pavées,

(1) Lettre de saint Henry, empereur, de l'an 1018. — *Vinchant*, tome II page 214, *Miræus*, *Foppens* 1723, tome I page 149.

elles sont munies d'édifices publics et de maisons propres et bâties avec goût.

La place publique, le château, ancien domaine seigneurial, le parc, et la chapelle castrale adossée à l'église, attirent particulièrement l'attention des étrangers. Ils méritent une description spéciale qui ne peut trouver place dans cet ouvrage. (1)

Nous avons publié dans le mois d'Août 1836, un tableau présentant la généalogie des anciens seigneurs de Boussu. Nous y renvoyons le lecteur.

Les armoiries de Boussu étaient primitivement : champ d'or, double tressoir de Sinople, sautoir de gueules, brochant sur le tout. La maison de Hennin-Liétard a remplacé ces armoiries par champ de gueules, bande d'or. La famille de Caraman a écartelé les siennes avec ces dernières. Pierre de Hennin, seigneur de Boussu, portait en 1466, dans la guerre du pays de Liège, étendard, partie de noir et partie de violet. (2)

TIMBRE DES ARMOIRIES.

Avant l'érection de la terre de Boussu en comté, les de Hennin-Liétard, seigneurs de Boussu, portaient à leurs armoiries un lambrequin, avec heaume sur-

(1) Nous donnons à la fin de cet ouvrage une description de la chapelle, et de l'église.

(2) Mémoires de sire de Hainin, page 68.

monté d'une coupe entre deux cornes de bœuf. (1) Une grande pierre bien ciselée, gissant à terre dans le parc du château, porte ce timbre; le collier de la Toison d'Or entoure l'écusson qui est soutenu par deux lions de côté, et ayant en-dessous la devise : *Je y serai Boussu*. Cette pierre se rapporte sans doute à Jean de Hennin, seigneur de Boussu, avant qu'il soit comte; car d'un côté de ces armoiries, se trouvent les armoiries d'Anne de Bourgogne, sa femme, et de l'autre côté, celles de sa femme mêlées à celles de son premier mari.

Le comte de Hainaut avait, dans la commune de Boussu, droit à la taille ou impôt *du sixième et du douzième*, mais non à aucune levée d'hommes ou chevaux, parce que la commune de Boussu dépendait sous ce rapport, partie du comté de Namur, et partie ainsi que St-Ghislain, Hornu et Villers-St-Ghislain, de l'empire d'Allemagne. C'est ce que nous voyons par un ancien cartulaire du comte de Hainaut et un compte de ses revenus de l'année 1265. (2)

(1) *Maurice*, Toison d'Or, page 99.

(2) Le cartulaire est déposé aux Archives de l'Etat à Mons. Le compte est déposé à la chambre des comptes du Roi à Lille.

Voici ce qu'on lit dans le cartulaire: « Si a li cuens poursuite de ses gens dousaines et sisaines, si vont à la taille d'Eslouges. Et si dient « kil ne doivent ost ne chevaucie pour ce qu'on tient une partie de le « vile de Saint-Gillain ki le tient del empire et l'autre partie dou vesque « de Cambrai ki le tient dou conte de Namur. » L'évêque de Cambrai était en ce temps Nicolas III, seigneur de Fontaine, frère de Mahaast,

Le seigneur de Boussu exerçait dans cette commune, la haute, moyenne et basse justice.

Sous le rapport du spirituel, Boussu appartenait à l'évêché de Cambrai et au doyenné de Bavay.

IV

Le sol de Boussu produit de bonnes récoltes. L'intérieur de la terre renferme des richesses minérales, telles que charbons, chaux, pierres de granit et de gré propres à la bâtisse et à d'autres usages.

Son commerce et son industrie ont principalement pour objet : les charbonnages, les mécaniques, machines à vapeur, brasseries, sucreries, verrerie, imprimerie, construction de bateaux, moulins à farine. Tous ces établissements donnent de la vie à la commune et occupent un grand nombre d'ouvriers. Leurs produits, qui montent tous les ans à des sommes considérables, sont employés dans le pays ou s'exportent à l'étranger.

Dame de Boussu.

Voici ce qu'on lit dans le compte : « à St-Ghislain, Hornu, Ville-St-Ghislain, le comte a Mortemain, douzaines et sixaines à ses gens. S'ils disent qu'ils ne doivent ost ni echeauchie au comte, pour ce qu'ils ne tiennent rien de lui ; ains tiennent tout le leur de l'empire d'Allemagne ; mais on les a vu en l'ost le seigneur de Hainau ; car les eschevins diseat que quand Madame la Comtesse avoit besoin de gens, elle prioit à l'abbé saint Ghislain les hommes de ces trois villes pour aller en son ost. il leur prètoit sans dette, et ainsi ont-ils allez en l'o.t, si comme eschevins disent. »

V

L'histoire de Boussu ne remonte pas à une époque plus ancienne que le moyen-âge. A cette époque, saint Géry, évêque du diocèse de Cambrai, qui, dans ce temps-là s'étendait jusqu'à Anvers, vient prêcher la religion chrétienne et jeter les germes de la civilisation dans nos contrées encore à demi sauvages et livrées à l'idolâtrie. Saint Géry fait partout de nombreux prosélytes. Après sa mort arrivée vers 645, Bruxelles, Boussu, et plusieurs autres communes lui consacrent des églises.

Quelques années plus tard, un cénobite, saint Ghislain, forme la résolution d'élever un monastère sur une montagne nommée Castrilocus, où est maintenant la ville de Mons. Mais sur l'avis et avec les secours d'une pieuse et puissante dame, appelée depuis sainte Waudru, et secondé de ses largesses, saint Ghislain abandonne son projet et va fonder un monastère dans un marais couvert de broussailles, et presque inaccessible, dépendant de la commune d'Hornu. Ce lieu appelé dans ce temps-là Celles, est maintenant la ville de St-Ghislain. Ce lieu s'appelait également Ursidungus.

De son côté, sainte Waudru avait mis sa confiance dans ce saint personnage et lui rendait de fréquentes visites dans son monastère de Celles. De ce lieu à Boussu la distance n'est pas grande : on la franchit à pied en moins d'une demi heure.

Sainte Waudru se rend dans l'église saint Géry à Boussu. Elle se prosterne devant l'autel de ce saint; dans la ferveur de la prière, et comme hors d'elle-même, elle croit le voir et entendre sa voix qui lui dit de fonder un monastère sur la montagne dite *Castrilocus*. (1) Cette circonstance parut à sainte Waudru une inspiration de Dieu, et elle fit bâtir en effet une retraite, qui devint le berceau de la ville de Mons.

Sainte Waudru continua, après l'établissement de son monastère, à rendre des visites à saint Ghislain, son directeur dans sa retraite de Celles. Quand elle fut plus avancée en âge, et qu'elle voulut s'exempter la fatigue du voyage de Celles, elle construisit un hôpital à Quaregnon, pour y tenir ses conférences religieuses avec saint Ghislain. Les ruines de cet hôpital subsistent encore, et s'appellent dans l'endroit château du diable. (2) Sainte Waudru mourut en 688.

VI

L'histoire de la ville de Mons par De Boussu (c'est le nom de l'historien), rapporte qu'en 660 Boussu

(1) *Mabillon*, le Père *Simon*, le Chanoine *Wins*.

(2) D'après une autre opinion, ces ruines sont un reste d'un ancien tumulus romain. Des médailles trouvées récemment dans ces ruines donnent quelque fondement à cette opinion. Dans ce cas, l'hôpital a été construit près de ce tumulus ou tombeau romain, dont l'existence remonte à une époque antérieure.

était Baronnie, et que c'était un bourg en 768, sous l'empereur Charlemagne, dénomination qui, d'après certaines opinions, ne s'appliquait qu'aux endroits munis d'une forteresse.

Le dictionnaire de Moreri, Strada dans son histoire de la guerre de Flandre, (page 156, tome 1^{er}, édition de 1645), et après eux d'autres écrivains donnent, à la commune de Boussu, la qualification de ville.

Mais la commune de Boussu n'a jamais pu prendre cette dénomination d'une manière officielle. Au surplus cette différence de nom est maintenant d'une minime importance.



CHAPITRE II

768 A 1400.

Sommaire : — I Le Hainaut dévasté par Regnier au long col. Ce prince est dépouillé de ce comté et envoyé en exil. Le Hainaut sous Ricuin, idem sous Garnier et Renaud. Regnier et Lambert demandent une armée à Paris. Ils attaquent Garnier et Renaud. Bataille de Péronnes. Regnier et Lambert se fortifient dans le château de Boussu. Siège de ce château, 975. Leur expulsion. Plan de cet ancien château. — II L'hôpital d'Hanneton, 990. Le roi Dagobert donne Hornu à l'abbaye de Saint-Ghislain. Boussu ravagé, 1067. Contestations au sujet des limites entre Boussu et Hornu, 1155. Bauduin à Boussu, 1186. Don à l'hôpital d'Hanneton, 1194. Droits du chapelain de Boussu. Béatrix de Rumignies. Son excommunication, 1191. Arbitrage à ce sujet. Courtil donné à l'abbaye de St-Ghislain, 1233. Accord pour les marais de Boussu, Hornu et St-Ghislain, 1233. — III Mariage de Mahaut avec Bauduin de Hennin-Liétard. Il vend son château. Origine du nom de Fontaine-l'Evêque. Fondation de la chapelle de la Vierge, 1278. Boussu dépendant du comté de Namur, 1297. Fondation d'un bénéfice en la chapelle castrale. Nouvelles difficultés relatives aux limites de Boussu, 1344. — IV Ecluse de Reauwe, sentence rendue à Mons à ce sujet, 1360. Déclarations sur ces limites, 1400. Hôtel des seigneurs de Boussu à Mons, 1400.

I

Depuis 768 jusque vers le milieu du dixième siècle nous manquons de renseignements sur notre commune. Mais à cete époque, ainsi vers le milieu du dixième

siècle, Regnier au long col, étant comte de Hainaut, saccageait et dévastait cette province. Pour mettre un terme à ces exactions, le duc Brunon, archevêque de Cologne, frère de l'empereur Othon 1^{er}, le dépouille de ce comté, et le condamne à un exil perpétuel. Le Hainaut passe alors sous la puissance de Ricuin, et après lui sous celle de Garnier, comte de Valenciennes, et Renaud, comte de Reims, ses deux fils.

Regnier au long col n'existait plus. L'empereur Othon 1^{er} venait aussi de mourir, le 7 mai 973. Le moment paraît favorable à Regnier et à Lambert, tous deux fils de Regnier au long col, pour rentrer dans la possession du comté de Hainaut enlevé à leur père. Ils se rendent à Paris près du roi de France, à l'effet d'obtenir une armée pour combattre Garnier et Renaud. A la tête de cette armée qui leur est accordée, Regnier et Lambert se portent vers Mons, capitale du Hainaut. De leur côté, Garnier et Renaud conduisent leurs troupes pour s'opposer à leur passage. La rencontre des armées a lieu à Péronnes, où elles se livrent une grande bataille.

Dans cette bataille, Regnier et Lambert furent vainqueurs et tuèrent Garnier et Renaud. Après cette victoire, ils se portèrent vers Mons, capitale du Hainaut ; mais ne se croyant pas assez forts pour attaquer cette ville, ils s'arrêtent à Boussu et prennent position dans la forteresse ou château-fort de cette commune, d'où ils

recommencent, à l'exemple de leur père, des excursions, pillant et dévastant tout ce qui se trouvait sur leur passage. Alors Othon II, successeur des états de Othon 1^{er}, son père, et Tietdon, évêque de Cambrai, réunissent leurs forces, et viennent, en 973, assiéger Regnier et Lambert dans le château de Boussu. Ils prennent le château, y mettent le feu, et envoient en exil Regnier et Lambert. La défaite de ces oppresseurs fit cesser les désordres et rétablir la paix et la tranquillité dans le Hainaut. Il existe aux archives judiciaires de Mons un plan concernant une sentence rendue par la cour souveraine de Mons en 1360. Ce plan représente un château de Boussu au style roman, qui doit se reporter au dixième ou onzième siècle. On est donc autorisé à supposer que ce château est celui dans lequel Regnier et Lambert furent vaincus. (1)

II

Vers 990, Godfroid, fils de Regnier IV comte de Hainaut, en reconnaissance de ce qu'il avait été guéri d'une grande maladie, fonda l'hôpital d'Hanneton, près du ruisseau de ce nom. (2) Le lieu de son emplacement est actuellement à Boussu, mais en ce temps-là cet endroit faisait partie du territoire d'Hornu. Cet

(1) Voir ci-après la notice sur Boussu et Boussoit.

(2) Annales de St-Ghislain par *Baudry*, page 307.

hôpital possédait une chapelle dédiée à saint Nicolas. Il était desservi par un maître et quatre frères ; c'étaient des espèces de religieux sous la direction du seigneur de Boussu et de l'abbaye de St-Ghislain qui les nommaient. Vers ce temps, le roi Dagobert donne à l'abbaye de St-Ghislain Hornu avec ses dépendances, c'est-à-dire toute la partie de Boussu qui se trouvait au-delà du ruisseau le Reauwe, en latin Roa, et du ruisseau d'Hanneton, qui, dans ce temps, étaient fort rapprochés du village, dans le bas de la commune.

En 1067 à 1070, Bauduin 1^{er}, comte de Hainaut, en guerre contre l'empereur Henri, a ravagé et pillé la commune de Boussu, avec celles de Dour et Hornu, la ville et le monastère de St-Ghislain. (1)

Les limites de Boussu ont fourni plus d'une fois matière à contestation entre les seigneurs de Boussu et l'abbaye de St-Ghislain. Cette abbaye avait aussi une certaine juridiction dans l'église de Boussu. C'est ainsi qu'en 1155, Gossuin, frère de l'évêque Nicolas, pair de Mons, de Valenciennes et Beaumont, seigneur de Baudour, mari de Béatrix de Rumignies, dame de Boussu, fait un arrangement avec l'abbaye, par lequel il règle plusieurs différends, et reconnaît que son chapelain ne pouvait dire la messe dans sa chapelle castrale, sans la permission de l'abbé. (2)

(1) *N. De Guyse.*

(2) *Baudry.*

En 1186, Philippe, roi de France, dépêche à Bauduin, dit le courageux, comte de Hainaut, étant à Boussu avec son armée, des envoyés pour l'engager à faire la paix avec le comte de Louvain. (1)

La comtesse Marguerite, morte en 1194, donna cent sous de rente à l'hôpital d'Hanneton en la commune de Boussu. (2)

La juridiction entre St-Ghislain et Boussu est de nouveau contestée par Béatrix de Rumignies, après la mort de son mari. Cette contestation est tellement vive, que par une lettre de 1188, le pape Luce défend à cette Dame de faire célébrer la messe, non seulement dans sa chapelle attenante à l'église, mais encore dans la chapelle de son château de Boussu, sans la permission de l'abbé de St-Ghislain. C'est encore ainsi qu'une bulle du pape Célestin III, en date du 27 Juillet 1191, fixe les limites de ces localités, et qu'un arrêt d'excommunication est lancé en vertu de cette bulle contre cette Dame qui, néanmoins, continue à soutenir ses prétentions pendant plusieurs années. Mais à la fin un arbitrage ayant été établi de son consentement, l'affaire s'est apaisée, et gain de cause a été donné à l'abbaye de St-Ghislain. (3)

En 1233, Raout Wautier ou Gautier (les deux noms

(1) *J. De Guyse.*

(2) *J. De Guyse.*

(3) *Baudry.*

étaient alors synonymes), mari de Pétronille de Rumi-gnies, Dame de Boussu, fille de la précédente, donne le courtil des Arduns à l'abbaye de St-Ghislain. (1)

L'année suivante (1234), l'abbaye de St-Ghislain fait un accord avec les villages d'Hornu, St-Ghislain et Boussu, concernant leurs marais. Par cet accord, le pâturage de ces marais qui n'étaient alors que des bas-fonds toujours couverts d'eau, est cédé à ces communes, à charge par chaque village de payer à l'abbaye un strélin tous les ans, et, par chaque feu ou famille, une poule à la saint Remi. (2)

III

En 1200, Bauduin II, seigneur de Hennin-Liétard, (près de Douai, qu'il ne faut pas confondre avec Hainin près de Boussu), épouse Mahaut, Dame de Fontaine et de Boussu. (3) C'est ce mariage qui fait entrer la famille des Hennin-Liétard dans la seigneurie de Boussu.

Bauduin II vendit la terre de Hennin-Liétard pour faire la guerre des croisades, où il s'est distingué par sa valeur, ainsi que son frère Isaac, surnommé la fleur de la chevalerie. Un Everard de Boussu a pris part à cette guerre. La dame Mahaut hérita de la terre

(1) *Baudry.*

(2) *Baudry.*

(3) *Vinchant, Dinaux.*

de Fontaine, par la mort de son frère Nicolas, évêque de Cambrai (1275). En reconnaissance, Mahaut appela cette terre Fontaine-l'Evêque, d'où on nomme ainsi la ville de Fontaine-l'Evêque qui faisait partie de ce domaine. (1)

En 1278, Jean de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu, et Marie, son épouse, fondent une chapelle ou plutôt un autel en l'honneur de la Vierge, dans l'église paroissiale de Boussu. (2) Dans la même année, Wautier, leur second fils, fonde en la chapelle sépulcrale un bénéfice assez considérable pour cette époque. Nous pensons que ce bénéfice existe encore et que c'est le plus ancien qui soit connu. (3)

En 1279, un nommé Gervais le Duc fonda une autre chapelle en l'honneur de la Vierge, dans l'église de Boussu. (4)

En 1272, le 12 Mai, Jean, comme comte de Hainaut, fait serment en la ville de Mons, en présence de quelques seigneurs du Hainaut, et notamment en présence de Jean de Hennin, seigneur de Boussu. (5)

En 1297, Jean, comte de Namur, reconnaît que le comte de Hainaut était son seigneur suzerain, en ex-

(1) *Delwarte*.

(2) *Baudry*.

(3) *Wins*.

(4) *Baudry*.

(5) *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, 1837, page 40.

ceptant toutefois le fief dit de Namur, qui se composait des pairies de Belœil et de Boussu, et qui faisait enclave dans le comté de Hainaut. (1) Ce rapport avec le comté de Namur s'est perpétué, paraît-il, jusqu'à la réunion de notre pays à la France, à la fin du dix-huitième siècle; car c'était encore ainsi du temps de Galliot, historien de Namur en 1789.

Néanmoins le comté de Boussu figure dans la carte nobiliaire du Hainaut formée au dix-huitième siècle, et très-souvent les états et le comte de Hainaut ont exercé leur souveraineté dans Boussu, mais sans porter atteinte aux droits du comte de Namur, sur la pairie ou fief de Boussu.

En 1303, vers la fête de l'Assomption (15 Août), Jean Lequeux, qui était chapelain perpétuel de la chapelle castrale de Boussu, a reconnu dans la salle du château, en présence de l'abbé de St-Ghislain et d'Alexandrine du Rœulx, dame châtelaine de Boussu, que les droits d'obsèques et autres attachés aux paroisses, appartenaient entièrement aux abbés de St-Ghislain et au curé de Boussu. (2)

La difficulté qui s'était soulevée précédemment entre les seigneurs de Boussu et l'abbaye de St-Ghislain, au sujet de leur juridiction, s'est renouvelée en 1344 entre Jean de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu, et

(1) *St-Genois, Baron de Reiffenberg, Dewez, Warlomont, Pinchard.*

(2) *Baudry.*

cette abbaye, relativement à certains endroits vers Hanneton. Cette difficulté fut applanie par décision d'experts. (1)

IV

Une contestation s'était élevée au sujet des marais de Boussu, Hornu et St-Ghislain. Les habitants de ces communes prétendaient qu'ils avaient le droit de pêcher dans les fossés de ces marais; et que l'abbaye avait eu tort d'établir des foires qui, en se tenant deux fois par an dans ces marais, causaient un grand préjudice au pâturage de leurs bestiaux, et qu'enfin l'écluse du ruisseau de Roë (Reauwe), (l'emplacement de cette écluse se trouvait à l'endroit du parc de Boussu, près du chemin du parc à saules, où il y a encore aujourd'hui une tenue d'eau avec cascade,) que cette écluse, dis-je, était insuffisante pour empêcher le débordement des eaux qui inondaient de temps en temps leurs pâturages. Ces prétentions ayant été soumises à la justice furent écartées par une sentence portée le 13 Décembre 1360 au château de Mons, lieu où alors se rendaient les arrêts souverains. (2) C'est pour l'intelligence de ce différend qu'a été fait le plan du château, plan dont nous avons déjà fait

(1) *Baudry.*

(2) *Baudry.*

mention au sujet du siège de 975. (1) Malgré cette sentence, il paraît que de semblables contestations se continuèrent, car en 1400, les maires et échevins de ces trois communes, à la demande de l'abbaye de St-Ghislain, firent une nouvelle déclaration concernant les droits de l'abbaye au sujet des marais. (2)

Jusque vers la fin de ce siècle, les comtes de Hainaut avaient fait leur résidence à Mons. Les principaux seigneurs du pays avaient des hôtels magnifiques dans cette ville. Mais à cette époque, le comté de Hainaut étant passé dans la maison de Bourgogne, les seigneurs ont vendu leurs hôtels pour suivre la cour à Bruxelles. Parmi ces grands seigneurs se trouvait celui de Boussu, dont l'hôtel a été acheté pour servir de refuge à l'abbaye de La Tûre. Il se trouvait dans l'emplacement actuel de la station du chemin de

(1) Ce plan contient des annotations en parfaite concordance avec le sujet du procès.

(2) *Baudry*.

Au quatorzième siècle, Jean de Hainaut, un des plus grands guerriers de son temps, rassembla trois cents hommes d'élite, fit une descente en Angleterre, et ayant rejoint une armée de dix mille hommes, s'empara de la ville de Londres. Jean de Hainaut s'est illustré dans cette expédition glorieuse. Parmi les gentilshommes du Hainaut qui l'ont accompagné, on distinguait le sire de Hennin, ainsi que Michel de Ligne, Henri d'Antoing et plusieurs autres gentilshommes. Nous sommes portés à penser que ce sire de Hennin n'était pas de la famille des seigneurs de Boussu, mais appartenait à celle des seigneurs du village de Hainin, près de Boussu.

(*Le Mayeur*, tome II, pages 397, 398 ; *Froissart*, tome I.)

fer, au bout de la rue de Boussu. (1) Cette rue qui s'appelait primitivement Trou de Boussu, avait pris ce nom à cause de l'hôtel du seigneur de Boussu. Chose remarquable, c'est que l'hôtel du seigneur de Boussu à Mons, et son château à Boussu, servent tous les deux d'emplacements pour stations du chemin de fer.



(1) *De Boussu.*

CHAPITRE III.

1401 A 1500.

Sommaire : — I Le seigneur de Chaudmont assiège le château de Boussu, 1402. Arrangement pour la dtme de Boussu, 1406. Bauduin de Boussu et l'abbaye de St-Ghislain ; différend entre eux ; Bauduin pénètre dans St-Ghislain, 1432. — II Guerres de France et de Liège, 1465, 1466 et 1467. Guerre de Louis XI, 1473. Prise de villes et châteaux ; celui de Boussu livré, repris 1478. Le seigneur de Boussu le rachète. — III Pierre de Hennin-Liétard, ses exploits, nommé chevalier de la Toison d'Or, 1481. Préserve Boussu et autres lieux, 1482. Fait prisonnier, racheté ; sa mort, 1490. Philippe, son fils, lui succède.

I

Le seigneur de Chaudmont, ennemi déclaré de la maison de Boussu, assiège le château de cette commune et le livre aux flammes, 1402. (1) Ce château était très-fort et très-considérable, à en juger par le plan dont nous avons déjà fait mention dans cette notice.

(1) *Le Mayeur*, Biographie montoise au mot Dubreucq. Les seigneurs de Boussu descendent aussi d'un ancien seigneur de Chaudmont, bisaïeul de Gossuin, mari de Béatrix de Rumigny.

Les monastères et les églises qui touchaient la dime, étaient non moins que les particuliers, en contestation entre eux au sujet de cet impôt. Ainsi le 8 Juin 1406, dans l'église des écoliers de Mons, le chapelain de Ste-Waudru à Mons, l'abbé d'Alne et celui de St-Ghislain, ont fait un arrangement entre eux à cause de la dime sur les herbes et les héritages dans la commune de Boussu. (1)

En 1432, au commencement de Janvier, un valet de Bauduin de Boussu, frère de Jean, seigneur de Boussu, alla de nuit frapper violemment à la porte de l'église de l'abbaye de St-Ghislain, dans le but manifeste d'insulter à la communauté. Pris sur le fait, il fut conduit dans la prison de l'abbaye. Son maître, dont il n'était probablement que l'instrument dans cette insulte, fit des tentatives pour l'en tirer par force. Elles furent repoussées aussi par la force, et l'abbé fit demander au comte de Saint Pol, gouverneur-militaire de St-Ghislain, qui se trouvait en ce moment à Enghien, de protéger le monastère et les droits de la ville contre les attaques de Bauduin. L'abbé porta également plainte près de Jean, seigneur de Boussu, frère de ce Bauduin. Jean, soit réalité, soit feinte, fit dire à ce prélat qu'il était étranger à ces voies de fait, et écrivit à son frère pour qu'il eût à les cesser. Mais cette recom-

(1) *Baudry.*

mandation fut inutile, car dans la nuit du 22 du même mois de Janvier, Bauduin de Boussu, aidé par un grand nombre de paysans qu'il avait postés d'avance dans St-Ghislain, et par d'autres qui l'accompagnaient, passant sur les glaces qui couvraient les fossés, et franchissant les remparts, pénétra dans la ville pour enlever son prisonnier. Il parvint jusqu'aux portes de la prison, mais il ne put achever son dessein, car il fut repoussé par les bourgeois qui avaient été prévenus à temps, et montaient la garde. Après ce fait et sur les nouvelles instances de l'abbé de St-Ghislain, le gouverneur-militaire de cette ville, fit savoir à Bauduin de Boussu, qu'il eût à s'abstenir par la suite. Bauduin s'en tint à cet avis, et son valet resta en prison jusqu'à paiement de l'amende due à l'abbaye. (Ann. St-Gh. imprimées, page 554).

Ce Jean de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu, avait épousé Catherine de Bethune. Il est déposé au caveau seigneurial de Boussu sous le numéro 1. Son fils, Pierre de Hennin-Liétard, lui succède.

II

En 1465, Charles, comte de Charolois, fils de Philippe-le-Bon, entre dans la France à la tête d'une forte armée, et pénètre jusqu'aux portes de Paris. Dans cette guerre qui fut à l'avantage de nos armes, Pierre de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu, Pré-

vost-le-comte de Valenciennes, s'est distingué par sa bravoure. Il avait, sous les ordres du sieur de Ravestain, un des principaux commandements du centre de l'armée: (1)

En 1465, 1466 et 1467, guerre dans le pays de Liège. Ce seigneur de Boussu s'y distingue de nouveau. Son étendard était partie de noir et violet. Il prit la ville de Huy le 8 Septembre 1467. Il eut le bras percé d'un coup de couleuvrine le 28 Octobre 1467 à Brusthem, près de Saint-Trond, où il ne contribua pas peu au gain de la grande bataille remportée par nos armées contre celles des Liégeois, au nombre de plus de trente mille hommes. (2)

Nos provinces étaient entrées dans la maison d'Autriche par le mariage de l'archiduc Maximilien avec la duchesse Marie. Sous leur règne le pays fut en proie à des dissensions attisées par les intrigues de Louis XI, roi de France. Profitant de ces discordes, et sachant que le mauvais état des finances ne permettait pas au pays de soutenir la guerre, Louis XI fait invasion dans nos provinces en 1478. Son armée s'empare de Tournai et vient mettre le siège devant les villes de Condé et de St-Ghislain, et devant les châ-

(1) Mémoires de sire de Hainin, page 13 et suivantes.

(2) Mémoires de sire de Hainin, pages 68, 80, 81 et 87.

teaux de Boussu, Harchies, Ville, Bernissart, Montrœul, Briffœul, Belœil et Stamburges. Ces villes et tous ces châteaux sont pris par l'ennemi, si l'on en excepte la ville de St-Ghislain et le château de Belœil qui résistent. Quant au château de Boussu, le traître Jean Gossart, qui y commandait la garnison, le livra par trahison aux Français (3 mai 1478), et passa à leur service. (1)

Vers la fin de ce mois (1478), le comte de Romont et Philippe de Ravestein, à la tête d'une armée de quatre mille Allemands, vinrent à leur tour mettre le siège devant le château de Boussu encore occupé par l'armée française. Les Allemands le battirent en brèche avec du canon, arme récemment inventée. Le château ne pouvant résister à ce nouveau genre d'attaque, se rendit après deux ou trois jours de résistance. Les Allemands firent prisonnier le comte de St-Marcel qui y commandait, et l'envoyèrent à Mons avec les débris de sa garnison.

Pierre de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu, crut pouvoir rentrer dans son château, mais les Allemands l'en empêchèrent, et gardèrent ce domaine par droit de conquête. Le seigneur de Boussu fut obligé de le racheter avec une somme considérable. (2)

(1) *Delwards*, tome V page 229; *Dinaux*, Archives 1832, page 372.

(2) *Delwards*, tome V page 232; *Dinaux*, Archives 1832, page 573.

III

Cependant ce Pierre de Hennin-Liétard s'est noblement vengé de la prise de son château par les Français, car à son tour il leur enleva les forts de Crève-Cœur, Orchies, Esne, Lesdain, Honnecourt, Haspres et la ville de Bouchain. (1)

Ce seigneur fut un des nobles chevaliers qui firent vœu au solennel banquet dit du faisan, tenu à Lille, en 1453, par Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, où l'on jura de s'opposer à l'armée turque qui, par ses conquêtes, menaçait d'envalhir l'Europe entière. (2)

L'archiduc Maximilien voulant récompenser sa valeur, le nomma chevalier de la Toison d'Or dans un concile tenu à Bois-le-Duc en 1481. (3)

Au mois de Février 1482, sous les nouvelles guerres du roi Louis XI, les troupes de l'archiduc Maximilien vinrent occuper nos contrées. Ces troupes indisciplinées se livraient à toute atteinte contre les personnes et les propriétés. Pierre de Hennin, seigneur de Boussu, qui occupait un des premiers postes dans l'armée de l'archiduc, fit venir dans son château le maire et les échevins de St-Ghislain. Il leur conseilla de fermer les portes de leur ville, d'armer les bourgeois et de

(1) *Dinaux*, Archives, 1832, page 374.

(2) *Dinaux*, Archives, 1832, page 374.

(3) *Baudry*; *Dinaux*, Archives, 1832, page 374.

s'opposer à l'entrée de ces troupes dans leur ville. Ils suivirent ses conseils, et le seigneur de Boussu par sa fermeté et usant de son influence, sut préserver Boussu, St-Ghislain et leurs fermiers, contre les exactions de ces troupes. (1) Fait lui-même prisonnier en voulant surprendre la ville de Bethune, l'abbaye de St-Ghislain contribua dans sa rançon pour deux cents livres, en reconnaissance de son intégrité et des éminens services qu'il lui avait rendus. (2)

Pierre de Hennin, seigneur de Boussu, est mort en 1490. Il est déposé au caveau de cette commune sous le numéro 2.

Philippe de Hennin-Liétard, son fils, époux de Marie de Ligne, lui succède.



(1) *Baudry*, pages 578, 579 et 583.

(2) *Baudry*, pages 578, 579 et 583.

CHAPITRE IV

1501 A 1545.

Sommaire : I Construction de la base du clocher de Boussu, 1501. Etablissement du marché, 1510. Mort de Philippe de Hennin-Liétard. Jean lui succède, 1511. Il construit le château, 1539. — II Notice sur le château. Les colonnes du chœur de Ste-Waudru, à Mons. — III Les devises *Je y serai Boussu; à jamais Bourgogne*. Fondation des veuves. Conseil de Charles-Quint à son fils en présence de Jean de Hennin-Liétard. — IV Nicolas de Boussu, médecin, 1527. Jean de Hennin-Liétard nommé chevalier de la Toison d'Or, 1531.

I

En 1501, on construisit la base du clocher de Boussu, ainsi qu'on le voit par l'inscription qui se trouve au-dessus de la porte. Quant à l'église, elle est très-ancienne.

En Août 1510, époque de la grande et ancienne splendeur de la Belgique, l'empereur Maximilien accorde un franc marché à la commune de Boussu. (1)

(1) Greffe de Boussu.

Ce marché qui ne se faisait plus depuis longtemps, est rétabli au mois d'Août 1852, par les bons soins de l'administration communale.

Philippe de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu, meurt en 1511. (1) Son fils, Jean de Hennin-Liétard, lui succède dans cette seigneurie. Il fut le premier comte de Boussu, chevalier-doyen de la Toison d'Or, gentilhomme de la chambre et grand-écuyer de Charles-Quint, capitaine-général de ses armées, capitaine d'une compagnie d'hommes d'armes, prévost-le-comte à Valenciennes, grand-maitre des eaux et forêts de Hainaut. Il avait épousé Anne de Bourgogne, sœur de Maximilien de Bourgogne, l'une des descendantes, par le côté gauche, des puissants ducs de Bourgogne. Il était le favori de Charles-Quint, et l'un des plus riches gentilshommes de la contrée.

II

Voulant se procurer une demeure en rapport avec ses dignités et son opulence, il abat le vieux château et en rebâtit un nouveau, d'après les plans du célèbre Jacques De Breucq, de Mons, architecte de Marie, reine douairière de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. La première pierre fut posée le 23 Mars 1539.

Ce château passait pour un chef-d'œuvre d'architecture et pour la maison la plus richement décorée qu'aucun particulier eût alors dans les Pays-Bas. Au centre du château était une rotonde nommée le salon

(1) Déposé au caveau de Boussu sous le numéro 3.

d'Apollon ; on y admirait les statues et les tableaux des grands maîtres. Dans une niche ménagée à cette fin, on remarquait une statue d'Hercule, en argent massif, ayant douze pieds de hauteur. L'empereur Charles-Quint avait reçu cette statue en présent de la ville de Paris, lors de son passage dans cette capitale, le 1^{er} Janvier 1540, et il l'avait donnée à son tour à Jean de Hennin-Liétard. Cette fameuse statue avait été faite par Chevrier, sculpteur d'Orléans, d'après le modèle du célèbre Rouzi, italien. (1)

Les colonnes avec les soubassements et les chapiteaux, qui ont orné le château de Boussu, et probablement ce magnifique salon d'Apollon, sont adossées maintenant aux pilliers du maître-autel dans le chœur de l'église de Ste-Waudru à Mons, et en font un fort bel ornement. (2)

Tous ces chefs-d'œuvres de l'art servirent longtemps d'étude aux jeunes artistes qui n'étaient pas assez moyennés pour entreprendre le voyage d'Italie. Parmi ces jeunes gens, nous pourrions citer Aertsem, qui fut un célèbre peintre d'Amsterdam. (3)

(1) *Guichardin, Baert.*

(2) *Documens sur l'histoire monumentale de Ste-Waudru. Compte de Ste-Waudru pour 1826. Mémoire sur Ste-Waudru par De Villers, Indicateur du Borinage du 24 Août 1836.*

(3) *Guichardin, Baert, Wins.*

III

Sur les bâtimens seigneuriaux et les armoiries de Boussu, on voit cette devise : *Je y serai, Boussu*, et sur la façade du château cette devise : *à jamais Bourgogne*. Ce sont des devises que le comte Jean et sa dame ont prises pour consacrer le souvenir de leur union. Nous verrons plus tard, que leur fils Maximilien a aussi, à leur exemple, adopté d'autres devises pour marquer son mariage.

Jean de Hennin-Liétard ne fut pas seulement un grand seigneur, mais il possédait les autres qualités qui distinguent les hommes d'un mérite supérieur. Bienfaisant, il fit une fondation perpétuelle en faveur des pauvres femmes veuves de Boussu.

Admis dans l'intimité de l'empereur Charles-Quint, ce fut en sa présence et en présence du comte de Nassau, que ce souverain fit à son fils, Philippe II, des représentations au sujet du peu d'attachement qu'il montrait pour les Belges.

IV

Nicolas de Boussu (appelé ainsi à cause de son lieu de naissance), médecin renommé de l'université de Louvain, fait sur la médecine, en 1527, un ouvrage

qu'il dédie au cardinal Erard de la Mark, évêque et prince de Liège. (1)

L'an 1531, dans une assemblée tenue à Tournai et présidée par l'empereur Charles V, Jean de Hennin-Liétard est nommé chevalier de l'ordre de la Toison d'Or.



(1) *Paquot, page 197, Courtin.*

CHAPITRE V.

1545 A 1562.

Sommaire : — I L'empereur Charles-Quint à Boussu. Ses seigneurs à l'abbaye de St-Ghislain, 1544. Confrérie de St-Sébastien, 1548. — II Extraction de la houille. Le roi Philippe II à Boussu, 1549. Agrandissement de Boussu, 1551. Charles V visite de nouveau Boussu. Le château n'est pas incendié, 1554. Boussu érigé en comté, 1555. — III Valenciennes se révolte. Le comte Jean y est envoyé. Sa mort, 1562.

I

L'empereur Charles V voulant témoigner son attachement à Jean de Hennin, seigneur de Boussu, vient le visiter, accompagné de beaucoup de gentilshommes de sa cour, dans son château de Boussu, vers le 2 Février 1544. Il y passe la nuit, plutôt que de se rendre à l'abbaye de St-Ghislain où il était attendu dans un banquet splendide. Ce furent seulement le prince de Condé et quelques autres seigneurs qui prirent part à ce banquet de l'abbaye. (1)

(1) *Baudry, Baert, Maurice, Guichardin, Wins, Warlomont*. D'autres fixent cette visite à la même époque de 1545. L'année 1544 est plus vraisemblable.

Le 8 Avril 1548, à la demande du seigneur de Boussu, l'empereur Charles V accorde un octroi à la confrérie des Archers de Boussu sous l'invocation de saint Sébastien. (1) Cet octroi confère beaucoup de privilèges. Cette confrérie était, comme dit Van Espen, une milice citoyenne armée pour la défense du foyer et du pays. Jusque là, elle n'était composée que de volontaires, mais à partir de ce jour, c'était une milice régulière, où chaque homme était obligé par serment. Cette ancienne compagnie s'est perpétuée jusqu'à nous sans interruption ni changement de nom, et existe encore à présent; Elle est une des plus vieilles confréries ou serments connus. Lansefot de Boussu était, le 12 Mai 1475, capitaine-commandant de Vallecourt, près d'Avesnes. N'est-on pas autorisé à penser qu'il a pu appartenir à cette ancienne milice citoyenne? (2)

II

En 1554 survient un arrangement entre le seigneur de Boussu et l'abbaye de St-Ghislain, relativement à l'extraction de la houille à Boussu, qui se faisait déjà, paraît-il, depuis longtemps. (3)

(1) Archives de la confrérie, *Wins.*

(2) Mémoires de sire de Hainin, page 270.

(3) Renseignement fourni par M. P. de Boussu.

Le 4 Septembre 1549, Philippe II, fils de l'empereur Charles V, voyageant pour se faire reconnaître dans le pays comme futur héritier de la couronne, vient également visiter le château de Boussu, et lui payer son tribut d'admiration. (1)

Jusqu'alors le territoire de Boussu était très-restreint; c'est ce que nous avons vu précédemment. Mais le territoire de Boussu fut agrandi au moyen d'un échange avec l'abbaye de St-Ghislain, sous la date du 25 Septembre 1551. Par cet échange, le territoire de Boussu s'est étendu au Nord jusqu'à la rivière de Haine, et des autres côtés comme les limites sont encore actuellement. Le pape Clément VII a confirmé cet échange en 1556. (2)

La guerre se rallume entre Charles V et Henri II, roi de France, son jeune rival; l'empereur Charles-Quint visite toutes les villes et les châteaux-forts entre Mons et Valenciennes (1554), pour s'assurer de leur bon état de défense. (3) Le château-fort de Boussu est compris dans cette visite. D'après la tradition locale, le seigneur de Boussu, voulant faire honneur à l'empereur Charles V, aurait mis le feu au château, sous les yeux du souverain, au moment de son départ.

(1) *Delwarde*, tome V page 453; *Dinaux*,

(2) *Wins*, *Baudry*, Greffe de Boussu.

(3) *Delwarde*.

Accueillant cette tradition lors de la reconstruction de son château en 1810, M.^r le comte de Caraman a placé à la façade une pierre portant l'inscription suivante : **BRULÉ EN 1554.**

L'empereur Charles V a besoin de forts pour la défense de sa frontière menacée; il fait un voyage pour s'assurer de leur bon état, et son seigneur anéantirait un de ces forts en le livrant aux flammes ! Evidemment, cet incendie n'a pas eu lieu, et si le château a été détruit, il faut attribuer sa destruction aux guerres, aux dévastations du seizième et du dix-septième siècle, et peut-être au temps qui finit par tout anéantir.

Une autre circonstance qui vient encore corroborer notre opinion, c'est que l'année suivante (1555), l'empereur Charles V érige le château et la terre de Boussu en comté. S'il n'y avait plus eu de château, il est probable qu'il n'aurait pas annobli ce domaine, privé ainsi de son plus bel appanage. Du reste, tous les historiens anciens tels que Baudry, Guichardin, Baerts, Maurice, et de nos jours le chanoine Wins, nous enseignent que cet incendie n'est qu'une fable.

III

Après l'abdication de l'empereur Charles-Quint, sous son fils Philippe II, la réforme religieuse prend plus de consistance, et les troubles qui s'y rattachent grandis-

sent. La ville de Valenciennes s'étant révoltée comme beaucoup d'autres vers 1562, le magistrat de la ville envoya Michel de la Hove, Lieutenant-Bailli de cette ville, à Bruxelles, pour en informer la duchesse Marguerite, qui y gouvernait au nom de Philippe, son frère naturel. Celle-ci dépêche le sieur De Hove sur-le-champ au seigneur Jean, comte de Boussu, homme sage et sûr, avec invitation de se rendre à Valenciennes dont il était le Prévost, et où il était estimé à cause de sa prudence et de sa modération, afin de calmer les esprits. Il y envoie sa compagnie d'hommes d'armes ou cavalerie d'ordonnance, cette brave cavalerie qui assura tant de victoires à l'empereur Charles V. Il s'y rend bientôt lui-même. Mais à son arrivée la ville était déjà tranquille, et il eut la satisfaction de n'avoir aucune rigueur à exercer. (1)

Jean de Hennin-Liétard est mort au château de Boussu, le 12 Février 1562, après s'être distingué dans la carrière des armes. Il se signala principalement au siège de Tunis (Afrique) 1535, dans les guerres d'Allemagne, à Luxembourg, 1542, à Gravelines, 1558, et à la bataille de St-Quentin, 1557. (2) Il repose dans le caveau de Boussu sous le numéro 4.

(1) *Delwarde, Strada, Dinaux.*

(2) *Maurice, Dinaux, Wins.*

CHAPITRE VI.

1562 A 1600.

Sommaire : — I Maximilien de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu, succède à son père Jean, 1562. Fondation des bourses des orphelins. Il soumet la ville de Valenciennes, 1567. Il se marie à la dame de Werchin ; leurs devises ; médaille pour leur mariage, 1568. — II Prise de Mons, garnison à Boussu, bataille d'Hautrage, 1572. — III Le comte de Boussu à La Brille, l'île de Voorne, Rotterdam et Delfshoven, 1572. Il gagne la bataille dans le lac de Harlem. Prise de la ville, célèbre combat naval d'Enkhuysen. Le comte de Boussu se distingue, fait prisonnier, 1573. — IV Rendu à la liberté, nommé suprême commandant, 1576. Prise de la citadelle d'Utrecht, 1577. Bataille de Gembloux ; le comte de Boussu y commande. Sa mort, 1578. Pierre de Hennin-Liétard, son fils, lui succède ; il meurt sans enfant. Maximilien II, cousin de Pierre, lui succède, 1598.

I

Le comte Charles de Hennin-Liétard, fils aîné du comte Jean, étant mort avant lui, son fils puîné, le comte Maximilien, amiral gouverneur de Hollande, lui succède. Héritier de sa bravoure et de sa bienfaisance, il fonde six bourses pour l'instruction et

l'éducation des orphelins (1), et se distingue dans la carrière des armes.

En 1567, il eut un des principaux commandements pour soumettre la ville de Valenciennes encore révoltée. (2)

En 1568, il se marie à la dame Charlotte De Werchin, veuve sans héritier de son frère Charles. Une médaille commémorative est frappée à l'occasion de ce mariage. (3) On y lit les devises suivantes; d'un côté : **ESPOIR ME CONTENTE, BOUSSU.** de l'autre côté : **NON SANS CAUSE, WERCHIN.** Ces deux devises sont analogues à celles du comte Jean et de sa femme, dont nous avons déjà parlé. Les devises du comte Jean et de sa femme, Anne de Bourgogne, sont donc des devises de mariage, et rien autre, et détruisent ainsi toutes les suppositions invraisemblables faites sur ces devises, et amenées jusqu'à nous par la tradition.

II

La révolte faisait de grands progrès, et le 25 Mai 1572, le prince d'Orange entraît par surprise, et peut-

(1) Un ancien écriteau qui se trouvait dans la chapelle seigneuriale de Boussu, copié par M. Wins.

(2) *Delwardé, Dinaux.*

(3) *Gerard, Van Zoon.*

Nous avons publié dans l'*Indicateur du Borinage* du 1^{er} Mars 1857, et 26 Avril, une notice sur cette médaille trouvée à Mons, et qui appartient au Cercle Archéologique de cette ville.

être par intelligence avec les habitants, dans la ville de Mons laissée sans garnison.

Jean d'Angeste, baron de Genlis, avait recruté en France une armée composée de Huguenots ; il pénètre dans le Hainaut, se dirigeant vers nos environs. Frédéric, fils du duc d'Albe, pour lui barrer le passage de la Haine, détache de son armée campée devant Mons, deux compagnies qu'il envoie, l'une dans les murs de Saint-Ghislain, l'autre dans le château-fort de Boussu. Le pont de la Haine est détruit à Boussu, mais l'armée française le rétablit, et s'en fait un passage pour franchir cette rivière, (27 Juillet 1572), et se porter sur Hautrage. Dans cette commune elle est rejointe et vaincue par l'armée espagnole (1), aidée des habitants d'Hautrage et des environs. Cette époque a été bien malheureuse pour Boussu et le voisinage, qui ont été saccagés tour à tour par les deux armées. La bataille d'Hautrage a beaucoup contribué à forcer le prince d'Orange à évacuer Mons. Elle est une grande cause de sa défaite dans tout le pays wallon. Elle eut donc une influence marquée sur les destinées de la Belgique.

III

Après s'être signalé en 1572 par son courage à La

(1) *Baudry.*

Nous avons publié dans l'*Indicateur du Borinage* du 6 Juillet 1853, une notice sur cette bataille d'Hautrage.

Brille, dans l'île de Voorne, à Rotterdam et à Delfshoven, l'amiral Maximilien de Hennin-Liétard, comte de Boussu, remporte le 28 Mai 1673, une victoire complète sur le lac de Harlem contre les insurgés. (1) Enfin la ville de Harlem se rend après un long siège. où les habitants et la garnison ont fait des prodiges de valeur. Le comte de Boussu y entre à la tête de l'armée victorieuse.

Les troubles qui avaient éclaté dans les Pays-Bas ont grandi considérablement. Les cruautés du duc d'Albe ne font que les augmenter, en irritant les populations. La Hollande surtout, encouragée par l'Angleterre, avait proclamé son indépendance.

Cependant le comte Maximilien de Boussu, en brave militaire, était resté fidèle à son drapeau. Il est désigné par le duc d'Albe pour commander la flotte qui doit attaquer les marins hollandais, connus sous le nom de gueux de mer. Il livre le combat le 14 Octobre 1573 près d'Enkhuyzen. Abandonné des siens, le comte Maximilien se trouve seul contre une flotte entière, composée de vingt vaisseaux. Néanmoins il soutient le choc pendant vingt-huit heures avec une intrépidité et un courage des plus héroïques. Son vaisseau, acculé et immobile sur un banc de sable, est envahi par l'ennemi. Son équipage, qui était de trois cents hommes,

(1) *Metteren, Le Mayeur.*

se trouve réduit à quatre-vingts combattants, tous blessés à l'exception de quinze encore valides. Maximilien, dans cette extrémité, va donc se rendre? Mais non; il veut vendre sa vie; il se retire avec quelques chefs dans sa chambre, qu'il transforme en citadelle, la renforçant de planches entre lesquelles il place des lits, des manteaux et des habillements qui sont bientôt criblés de balles.

Invincibles, Maximilien et ses compagnons commandent l'admiration de leurs ennemis qui leur proposent par écrit, des conditions honorables, et notamment la vie sauve, chose rare à cette époque. Maximilien refuse encore; mais pressé des siens et muni de leur demande signée, le brave Maximilien consent enfin à accepter les propositions qui lui sont faites, et dépose glorieusement les armes. (1)

Le gain de ce combat naval fut le berceau de la marine hollandaise qui devint si formidable par la suite.

La conduite du comte Maximilien de Boussu, dans ce mémorable combat, est une des plus belles qu'aient eu à enregistrer nos annales militaires; aussi les vainqueurs, dans leur admiration, traitèrent le vaincu avec tous les égards dûs à sa valeur. Fait prisonnier, il est conduit à Hoorn où il est retenu pendant quatre ans,

(1) *Metteren, Delwaerde, Dewez, Juste, Gueux de mer, Dinaux.*

puis échangé contre Philippe de Marnix, seigneur de Ste-Aldegonde. (1)

IV

Le comte Maximilien de Boussu est ainsi rendu à la liberté après le traité appelé la pacification de Gand en Novembre 1576, et dégagé de son serment envers le roi Philippe II.

Par ce traité, l'armée espagnole doit évacuer les Pays-Bas. Ce traité est ratifié par les états du Hainaut, dont Mathieu Moulard, abbé de St-Ghislain, était le président (2). Les états créent alors le comte Maximilien suprême commandeur de toutes les garnisons. Fidèle à sa patrie comme il l'avait été à son roi, Maximilien accepte, et se met de nouveau à la disposition de son pays. Il assiège la citadelle d'Utrecht, et la soumet le 23 Février 1577 (3).

La même année, 1577, Don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, occupe la ville de Namur par stratagème. Il devient suspect aux états qui arment contre lui. La guerre recommence avec l'Espagne; les deux armées se rencontrèrent à Gembloux, le 31

(1) *Metteren, Delwarde, Dinoux.*

(2) *Baudry.*

(3) *Delwarde, Metteren.*

Janvier 1578. Le comte Maximilien de Boussu était général de l'armée fédérée, et conduisait la bataille avec le seigneur de Champigny. Les soldats fédérés étaient pleins d'enthousiasme, mais manquaient d'instruction et d'expérience. Au premier choc, l'arrière-garde commandée par le fils du comte d'Égmond, fléchit et entraîne dans sa fuite tout le reste de l'armée des fédérés (1).

Maximilien de Hennin-Liétard, comte de Boussu, un des plus beaux caractères et des plus vaillants militaires qui honorent un pays, mourut peu de temps après à Anvers, le 21 Décembre 1578 (2). Son corps repose dans le caveau de Boussu sous le numéro 7. Metteren a gravé son portrait dans l'Histoire des Pays-Bas, édition de La Haye, 1618, page 74.

Pierre de Hennin-Liétard, son fils, général d'artillerie, lui succède. Il augmente la fondation des orphelins de 225 livres tournois par an de rente, assignée et hypothéquée, dit le document qui le constate, sur son fief audit Boussu, *tenant et mouvant du chastel et comté de Namur*. Ce seigneur bienfaisant mourut le 21 Avril 1598; il est le dixième sur la liste des sépultures de Boussu.

Ce seigneur étant décédé sans enfant, son héritage passe dans les mains de son cousin Maximilien II de Hennin-Liétard.

(1) *Delwarde*.

(2) *Metteren*.

CHAPITRE VII

1601 A 1632.

Sommaire: — I Réparation du château, 1610. Octroi pour exhausser le clocher, 1610 et 1614. Mort du comte de Boussu, 1625. Vente de matériaux et des colonnes; ces colonnes à Ste-Waudru, 1626. — II Albert-Maximilien, comte de Boussu, succède à son père. Sa joyeuse entrée à Boussu, 1630. Sa mort, 1640. Sa veuve Honorine De Berghes. Le duc de Guyse; les Napolitains; la Muette de Portici. — III Eugène, comte de Boussu. Les barricades de Paris, 1632.

I

Maximilien II de Hennin-Liétard, comte de Boussu, fait réparer les dégats survenus au château par le temps et plus encore par les guerres successives. Il emploie à cette fin quelques matériaux destinés à parfaire cet édifice resté inachevé dans quelques parties, 1610. (1)

La même année, la commune de Boussu obtient un octroi de 8 sols au tonneau de bière et de 2 sols au lot de vin pour exhausser de 24 pieds la tour qui

(1) *Wins.*

ne dépassait pas la hauteur de l'église et pour y ajouter une flèche. Cet octroi est du 13^e Décembre 1610, et fut continué par un autre du 25^e Juin 1614. (1)

Le comte Maximilien II de Boussu meurt le 8 Décembre 1625, gouverneur d'Anvers. Après sa mort, on vend les matériaux rassemblés pour achever le château de Boussu. Le seigneur de Boussu vend également les quatre colonnes en albâtre qui décorent actuellement le chœur de l'église de sainte Waudru à Mons, dont nous avons parlé précédemment, 1626. (2)

II

Albert-Maximilien de Hennin-Liétard succède dans la terre de Boussu à Maximilien II, son père. Ce nouveau seigneur fait sa joyeuse entrée à Boussu en 1630 ; il y eut grande fête dans le village. Les habitants, précédés de Marc Baulde, bailli, de Jacques Degorge, greffier, et des échevins, allèrent au-devant du comte, et lui offrirent un présent en rapport avec sa magnificence et sa grande fortune ; c'est une aiguière et un bassin dorés qui avaient couté huit cents livres, somme si considérable pour ce temps, que la commune dut faire un emprunt pour la solder (3).

(1) Archives communales.

(2) *Wins*, voir ci-devant page 39.

(3) Greffe de Boussu.

Albert-Maximilien fut un brave guerrier qui mourut en combattant pour son pays dans une rencontre devant Arras, à la tête de sa compagnie d'hommes d'armes en 1640 (1).

Sa veuve, Honorine De Berghes épousa le duc de Guyse, de la famille royale de France, connu par ses aventures galantes et chevaleresques. Sa périlleuse entreprise, à la tête des Napolitains soulevés pour leur affranchissement, a fourni le sujet de la *Muette de Portici*, opéra dont la représentation à Bruxelles, a été le signal de la révolution belge en 1830 (2).

III

Albert-Maximilien de Boussu étant mort sans postérité, eut pour successeur son frère Eugène de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu.

Un comte de Boussu, que nous croyons être un des nombreux enfants d'Eugène, combat dans notre armée sous les ordres du grand Condé, en défendant aux avant-postes les barricades dans les rues de Paris, attaquées par l'armée de Turenne en 1652. Il y trouve une mort glorieuse, à la tête de son brave régiment wallon (3).

(1) *Vinchant.*

(2) *Courtin, Dumas.*

(3) *Raguenet.*

CHAPITRE VIII.

—

1652 A 1657.

Sommaire : — I Succès de l'armée française ; prise de Condé, présence de l'armée devant Boussu. — II Attaque du château, 1655. Louis XIV, Mazarin, Letellier. Prise du château. Prise de St-Ghislain. Mort du comte Eugène, 1656. Philippe-Louis, son fils. — III Don Jean d'Autriche, gouverneur des provinces de Belgique ; ses succès. Il reprend le château de Boussu, 1657. Les Français chassés. Attaque de Saint-Ghislain. Le grand Condé à Boussu. Reddition de St-Ghislain, 1657.

I

L'armée française, après des succès et des revers continuels, ayant remporté des avantages sur l'armée espagnole, s'empare de Condé le 18 Août 1655, et vient camper devant Boussu et Saint-Ghislain.

Philippe, le fils aîné du comte de Boussu, ayant dû abandonner la défense du pont et du moulin de la Haine à Boussu, se retira à Saint-Ghislain, où il fut un des commandans chargés de la défense de cette place.

L'armée française était commandée par un grand capitaine, le vicomte de Turenne. Le courage de l'armée

était excité par la présence de son jeune roi Louis XIV, âgé de 17 ans, accompagné du cardinal Mazarin, son gouverneur, et de Michel Letellier, chancelier de France, secrétaire d'Etat et ami du cardinal Mazarin. (1)

II

Le 21 Août 1655, le château de Boussu fut attaqué par quelques régiments français qui lâchèrent des bordées de canon. Mais Don Carles, capitaine du régiment wallon de Don Pedro Zevala, les obligea par sa bravoure à se retirer. (2)

Le lendemain, les Français étant revenus en force, s'emparèrent de ce château, où le roi Louis XIV et le cardinal s'établirent. Le roi avait son quartier au premier et le cardinal au second étage, au-dessus du roi. Letellier avait son logement dans une maison voisine du château, probablement celle qui fut l'angle de la grand'rue et de la rue Basse, qui était alors une dépendance du château.

La ville de Saint-Ghislain demandant à capituler, après sept jours d'une vive attaque et d'une courageuse résistance, ses députés se rendent près du roi au

(1) *Baudry, De Boussu, Wins, Dinoux, etc.*

(2) *Baudry.*

château de Boussu, où les articles de capitulation sont convenus et signés le 25 Août 1655. Cette victoire fut le bouquet que reçut le roi pour sa fête. (1)

Eugène, comte de Boussu, fut promu à la dignité de haut et souverain Bailli du pays et comté d'Alost, chevalier de la Toison d'Or. Il mourut à Bruxelles, le 18 Décembre 1656, laissant douze enfans de son mariage avec Anne de Ligne, princesse de Chimay. (2)

Il est remplacé, dans sa seigneurie de Boussu, par son fils aîné Philippe-Louis de Hennin-Liétard, prince de Chimay.

III

Don Jean d'Autriche, gouverneur des provinces de Belgique, prince capable et courageux, remporte des avantages sur l'armée française, reprend le château de Boussu occupé par les Français, et s'y établit avec une garnison de huit cents hommes en Mars 1657.

Les Français, chassés du château, se retirent dans l'écluse de Boussu qu'ils fortifient; mais attaqués par les troupes de Jean d'Autriche, ils sont obligés d'abandonner cette position furtivement pendant la nuit.

Quelques jours après, la garnison du château de Boussu est renforcée par un grand nombre de troupes.

(1) *Baudry, De Boussu, Wins, Dinoux.*

(2) Tablettes du caveau.

Le prince de Condé et d'autres seigneurs viennent rejoindre Don Jean d'Autriche au château de Boussu, qui devient le quartier-général de l'armée, d'où se dirigent les opérations du siège de Saint-Ghislain.

L'armée entre dans l'église d'Hornu, où l'on place cent hommes d'observation qui sont envoyés de la garnison de Boussu, et relevés de jour à autre. L'église d'Hornu (1) était un poste important au confluent des routes, la chaussée actuelle de Mons à Valenciennes n'existant pas.

C'est en partant de Boussu, que le prince de Condé prend d'assaut, par deux fois, un fort de St-Ghislain. Enfin, le 21 Mars 1657, les Français rendirent à Jean d'Autriche la ville de Saint-Ghislain. La reddition est signée dans les ruines de l'église d'Hornu sur l'autel.

Après la reddition de Saint-Ghislain, garnison est restée au château de Boussu. (2)



(1) Cette église est démolie ; on en a fait la place publique.

(2) *Baudry, De Boussu, Wins.*

CHAPITRE IX.

1657 A 1700.

Sommaire : — I Guerre des alliés contre les Français, 1674. Bataille de Seneffe. Dévastation à Boussu. Défense du château de Boussu, 1677. Défense de St-Ghislain, sa prise par les Français, 1677. Prise du château de Boussu. — II Paix de Nimègue. Etat du château de Boussu. Les Français quittent Saint-Ghislain. Destruction de ses fortifications, 1678. Mort de Philippe, comte de Boussu, 1688. Son fils, Charles-Louis, lui succède. — Nouvelle guerre avec la France. Passage de l'armée à Boussu, 1690. Prise de la ville de Mons, 1691. Tremblement de terre, 1692. Levée d'un régiment de milice dans le Hainaut; le comte de Boussu le commande en chef, 1693.

I

En Août 1674, guerre acharnée entre les Français d'une part, l'Autriche, l'Espagne et la Hollande d'autre part, et le 11 de ce mois, célèbre bataille de Seneffe entre les deux armées. Notre commune fut en ce moment inondée de troupes qui y ont mis la dévastation partout sans excepter l'église. (1)

L'armée française étendant ses conquêtes dans les

(1) *Wins, Baudry.*

provinces belges, leur gouverneur, le duc de Villa-Hermosa, mit Mons et ses environs sur un pied de défense respectable en Octobre 1677. A la réquisition du duc d'Arenberg, Bailli du Hainaut, il envoya du canon pour protéger la garnison du château de Boussu.

Une garnison de onze cents hommes fut placée dans Saint-Ghislain, ce qui n'empêcha pas les Français de prendre cette place le 10 Décembre 1677, après des attaques très-fortes et une défense très-opiniâtre. (1)

Quant au château de Boussu, il tomba aussi au pouvoir des Français à qui rien ne résistait; mais nous avons fait inutilement des recherches pour nous procurer des renseignements sur les circonstances de sa reddition. Toutefois, nous devons penser que la garnison a opposé une résistance en rapport avec les grands moyens de défense déployés par le gouverneur des provinces belges.

II

Enfin la paix est conclue à Nimègue en 1678. Par suite de cette paix, les Français sortent de Saint-Ghislain, mais auparavant, ils ont soin d'en détruire les fortifications. (2)

(1) *Wins. Baudry, De Boussu.*

La demande du duc d'Arenberg, à la suite de laquelle deux canons furent envoyés à Boussu, est consignée au registre du conseil de la ville de Mons, sous la date du 6 Novembre 1677, folio 270.

(2) *De Boussu.*

Dans quel état se trouvait alors le château de Boussu ? Cent années d'occupations militaires, de sièges successifs et les dévastations qui durent en être la conséquence, l'ont-ils laissé debout ? Si quelque chose a échappé à la dévastation des Français, ne l'ont-ils pas détruit en même temps que les murs de Saint-Ghislain avec lesquels le château ne faisait qu'un ensemble au point de vue stratégique ? C'est sans doute à ces circonstances et rien autre, qu'il faut attribuer la destruction du château et son état de ruine, tel que nous le dépeignent les mémoires de Baert, savant bibliothécaire, qui écrivait vers 1778, et tel que ce château se trouvait lors de sa reconstruction en 1810. (1)

Philippe-Louis de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu, meurt le 25 Mars 1688, honoré du collier de la Toison d'Or.

Son fils, Charles-Louis de Hennin-Liétard, lui succède dans le comté de Boussu.

III

La guerre s'étant rallumée avec la France dès l'année 1683, une nombreuse armée commandée par le maréchal de Luxembourg, envahit les Flandres et le Hainaut. Cette armée vient camper à Pommerœul, le 20 Juin 1690. Le 22, elle transporte le camp à Quevy,

(1) *Wins.*

en passant entièrement par Boussu, et en marchant sur trois colonnes. La cavalerie qui composait la première colonne, débouche par les prairies d'Hainin et traverse les rues de Boussu; la seconde colonne, formée de l'infanterie, passe à travers les champs, entre Hanneton et l'intérieur du village; et la troisième colonne, qui comprenait l'artillerie et les bagages, passe à Hanneton, en suivant l'ancien chemin de Mons à Valenciennes; de cette manière, l'armée était à l'abri des troupes alliées qui occupaient la ville de Mons. (1)

L'année suivante, la ville de Mons tombe au pouvoir de l'armée française. La reddition de cette place est signée le 9 Avril 1691.

Cette époque, si remarquable par des guerres continuelles, a encore été signalée par un tremblement de terre qui s'est fait fortement sentir à Boussu et les environs, le 18 Septembre 1692. (2)

Malgré les représentations des Etats du Hainaut, qui invoquèrent en vain les articles de la capitulation de la ville de Mons, et les privilèges et franchises de la province, Louis XIV, vainqueur, exigea que le Hainaut lui fournit une levée d'un régiment de milice composé de quinze compagnies de soixante hommes chacune. Le comte de Boussu est choisi pour en être le commandant en chef, 1693 (3).

(1) *De Beaurain.*

(2) *De Boussu.*

(3) *Charles Rousselle.*

CHAPITRE X.

1701 A 1746.

Sommaire : — I Paix de Riswick, 1697. Reprise du pays par les Français, 1701. Rétablissement des fortifications de Saint-Ghislain, 1706. Prise et reprise de Saint-Ghislain par les Autrichiens et les Français, 1708. Armée des alliés à Boussu, 1709. Paix d'Utrecht, 1713. Octroi pour réparer l'église, 1715. Nouvelle chaussée de Dour, 1731. — II Mort de Charles-Louis de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu; son frère, Alexandre-Gabriel, lui succède, 1740. Mort de celui-ci, 1745. Pompe à feu à Boussu, 1746. — III Bataille de Fontenoi; les Français occupent Boussu, 1745. Ils s'emparent de Bruxelles. Le comte de Boussu archevêque de Malines, sa conduite remarquable, sa harangue, 1746.

I

La paix conclue à Riswick en 1697, n'eut pas une longue durée. La guerre, dite de la succession, se ralluma entre la France et l'Autriche, et nos provinces en furent le théâtre. Les Français s'emparèrent de toutes les places du pays, en Février 1701, à la faveur d'un prétendu traité. Installés dans la ville de Saint-Ghislain, ils rétablirent en 1706 les fortifications qu'ils avaient détruites en 1678.

En 1708, prise de Saint-Ghislain par les Autrichiens, et reprise par les Français.

Les Français ayant perdu la bataille de Malplaquet, les alliés vainqueurs vinrent mettre le siège devant Mons et Saint-Ghislain, 1709.

Une colonne de l'armée assiégeante prit position à Boussu, pour attaquer ces villes qui durent se rendre, Saint-Ghislain le 10 Septembre 1709, et Mons le 20 Octobre, même année. Enfin, le 12 Avril 1713, paix d'Utrecht, après tant de fléaux dans lesquels notre commune eut comme les autres beaucoup à souffrir (1).

L'église de Boussu exigeant de grosses réparations, un octroi en date du 4 Avril 1715, autorise, pour en faire la dépense, une levée d'un liard au lot de bière, et de trois patars au lot de vin.

L'ancien chemin de Boussu à Dour se rapprochait fort du ruisseau d'Hanneton, et dans cette condition se trouvait toujours difficile et souvent impraticable. Un octroi survint en 1731 pour le remplacer par la chaussée actuelle, et pour construire des pavés allant aux anciens rivages de Boussu et d'Hainin, longeant la rivière de Haine (2).

II

Le 4 Février 1740, mort de Charles-Louis de

(1) *De Boussu.*

(2) Archives de Boussu.

Hennin-Liétard, seigneur de Boussu, prince de Chimay, chevalier de la Toison d'Or, lieutenant-général des armées de France. Ce prince étant décédé sans postérité, Alexandre de Hennin-Liétard, son frère, prince de Chimay, lui succède dans la terre de Boussu, et meurt lui-même le 18 Février 1745, laissant son héritage à Philippe-Gabriel de Hennin-Liétard, son fils, prince de Chimay.

Le charbonnage de Boussu, exploité par une compagnie française, dont M. Havay était, paraît-il, principal actionnaire, prenait du développement, d'où la nécessité d'en extraire les eaux par une machine à vapeur, dite pompe à feu, construite en Angleterre dès 1745. Cette pompe fut montée à Boussu en 1746 par Lambert Rorive (1)

La première machine de l'espèce qui a été placée dans le Hainaut, et presque sur le continent, est celle de Lodelinsart en 1725. Boussu est la commune qui vient donc la première après Lodelinsart, et qui l'a suivie de près. Les autres machines à vapeur se sont établies plus tard (2)

III

Après la mort de Charles VI, empereur d'Allema-

(1) *Indicateur du Borinage* du 21 Octobre 1853.

(2) *Indicateur, Toillier*.

gne, arrivée en 1740, Marie-Thérèse, sa fille, lui succède, mais non sans contestation de la part de l'Espagne et autres puissances, notamment le roi de France Louis XV. Ce monarque entre en Belgique avec une armée. La bataille de Fontenoi se donne le 11 Mai 1745. Après cette bataille remportée par les Français, ceux-ci reviennent occuper Boussu et les villages voisins, en vue de surprendre la ville de St-Ghislain. Mais ils ne réussissent pas dans leur tentative (1).

Pendant cette malheureuse guerre, les Français s'emparent de Bruxelles, qui se rend le 23 Février 1746, après un siège long et plein d'alarmes. Thomas de Hennin-Lietard, comte de Boussu, fils de Philippe de Hennin-Lietard, seigneur de Boussu, dit le cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, prince de Chimay, s'est enfermé dans Bruxelles pendant ce long siège, et, nouveau Fenélon, a prodigué aux Bruxellois tous les secours de la charité la plus chrétienne.

Après la reddition de la ville, ce vertueux prélat a harangué Louis XV à la porte de la collégiale de Ste-Gudule, en lui adressant ces paroles admirables :

« Sire, le Dieu des armées est aussi le père des
« miséricordes. Tandis que V. M. lui rend des actions
« de grâce pour ses victoires, nous lui demandons de
« les faire heureusement cesser par une paix prompte

(1) *Baudry.*

« et durable. Le sang de J.-C. est le seul qui coule
« sur nos autels ; tout autre nous alarme. Un prince
« de l'église peut sans doute avouer cette crainte devant
« un roi très-chrétien. C'est dans ces sentimens que
« nous allons entonner le Te Deum que V. M. nous
« ordonne de chanter. » (1)



(1) *Le Mayeur.*

CHAPITRE XI.

1746 A 1792.

Sommaire. — I Siège de Mons et de St-Ghislain, postes à Boussu, 1746. Démolition des fortifications de St-Ghislain, 1747. Passage de l'armée française à Boussu, 1747. — II Paix d'Aix-la-Chapelle, 1718. Construction de la route de Boussu à Quiévrain, 1750. Grand incendie à Boussu, 1754. Fondation Lobez, 1760. Vente des biens de l'hôpital d'Hanneton, 1773. — III Mort de Marie-Thérèse, 1780. Guerre des patriotes, compagnie formée à Boussu, 1790. — IV Invasion française avortée, 1792.

I

Continuant leurs conquêtes, les Français, commandés par le prince de Conti, viennent mettre le siège devant la ville de Mons, au commencement de Juin 1746. Ils investissent en même temps la ville de St-Ghislain. Pour cet investissement ils placent des postes à Boussu, sur la route de Mons à Valenciennes, et au fort de l'écluse de Boussu sur la Haine, que la garnison de Saint-Ghislain avait d'abord occupé, mais qu'elle avait ensuite abandonné. Dans la nuit du 9 au 10 Juin, ils rompent l'écluse de Boussu pour donner de l'écou-

lement aux eaux qui inondaient les environs de Saint-Ghislain. De même que la ville de Mons qui s'était rendue le 10 Juillet, la ville de Saint-Ghislain fit sa soumission aux Français qui y entrèrent le 26 Juillet 1746 (1).

Au commencement de l'année suivante (1747), les Français démolirent les fortifications de ces deux villes. La démolition des fortifications de Saint-Ghislain fut imposée par corvée aux habitans de Saint-Ghislain et des communes voisines. Les habitans de Boussu, Hornu, Wasmes et Quiévrain furent obligés de défaire les ouvrages extérieurs, ce qui fut une rude charge pour eux. La même année 1747, le 20 et le 21 Avril, le village de Boussu, Saint-Ghislain et les environs durent loger une grande partie de l'armée française qui pénétrait de nouveau au cœur de la Belgique (2)

II

Enfin la paix est signée à Aix-la-Chapelle le 18 Octobre 1748.

En 1750, octroi des états du Hainaut pour la construction de la route de Boussu à Quiévrain, partie qui formait le complément de la route de Mons à la frontière de France (3).

(1) *Baudry, De Boussu.*

(2) *Baudry, De Boussu.*

(3) Archives.

A peine remise des fléaux occasionnés par les longues guerres, la commune de Boussu est éprouvée par un nouveau désastre. Le 17 Mai 1754, entre onze heures et midi, un incendie considérable a commencé par le four d'un fournil ou boulangerie, et s'est propagé d'une rue à l'autre avec tant de rapidité, qu'en moins d'une heure trente maisons, grandes et petites, étaient consumées. Des collectes furent organisées, tant à Boussu que dans les environs, par les soins des mayeur, échevins, curé, bailly et principaux habitans de Boussu. Grande fut la charité privée, et par ce moyen les pauvres furent secourus et leurs maisons rebâties (1)

En 1760, le 16 Janvier, Jean-François Lobez, pasteur de Foussu, créa deux bourses pour l'étude de la théologie et de la philosophie, en faveur de ses parens et de la jeunesse de Boussu (2).

Les biens de l'hôpital d'Hanneton à Boussu, qui contenaient 35 hectares environ, et avaient été incorporés précédemment à l'hôpital royal de Mons, sont vendus en cette ville, le 4 Avril 1775. Le prix entre dans la caisse du gouvernement autrichien, sans aucune indemnité pour la commune de Boussu. Il en fut de même pour un grand nombre d'autres communes du

(1) *Baudry*. L'ancien bâtiment de l'école communale porte encore des traces de cet incendie.

(2) Archives.

Hainaut qui avaient des hôpitaux devenus sans objet; le gouvernement vendit également les biens de ces hôpitaux.

III

Malgré les guerres que Marie-Thérèse dut soutenir, la Belgique fut heureuse sous son règne, surtout après la paix de 1748. La mémoire de cette souveraine sera à toujours bénie dans nos contrées. Ce règne qui dura trente ans fut encore trop court, car elle mourut, trop tôt pour ses peuples en Décembre 1780, laissant pour héritier son fils Joseph II. Le règne de Joseph II fut heureux d'abord, mais les réformes que ce prince voulut introduire, firent naître en Belgique la révolution dite Brabançonne (1789).

Joseph II mourut le 20 Février 1790, peu de temps après cette insurrection, et eut pour successeur Léopold II, son frère.

Ce nouveau monarque fit des propositions d'arrangement aux Belges. Mais ceux-ci ne les accueillirent pas. Les deux armées en vinrent aux mains à Marche dans le Luxembourg, et les patriotes furent battus par les Autrichiens le 23 et le 24 mai 1790. Ce désastre, loin de refroidir l'enthousiasme des Belges, l'excita davantage. De nouvelles compagnies de volontaires se formèrent dans la plupart des villes et villages. La commune de

Boussu fournit son contingent dans le mois d'Août 1790 (1). Ces volontaires ne prenaient d'engagement que pour trois semaines, temps qui paraissait suffisant pour chasser l'armée autrichienne du pays. Cependant, ces nouvelles recrues pleines d'ardeur mais sans instruction militaire, furent battues par l'armée autrichienne dans les plaines d'Assesse, et la Belgique retomba sous la domination autrichienne. Les plus ardents patriotes compromis ou mécontents de ce retour, passèrent en France et prirent du service dans la légion étrangère dite de Béthune qui se formait sur la frontière.

IV

Le roi Léopold II mourut peu de temps après (2 Mars 1792). Sa mort fut un nouveau malheur pour la Belgique. A ce bon roi qui mettait tous ses soins pour rétablir la paix et la tranquillité succéda François II, son fils, adversaire prononcé de la révolution qui venait de se faire en France. Bientôt la guerre éclate entre ce pays et l'Autriche, et l'armée française tente de faire invasion dans nos contrées. Le 28 Avril 1792, une colonne commandée par le général Byron, part de Valenciennes, traverse Boussu et s'avance vers Quaregnon. Attaqués par les Autrichiens commandés

(1) *Hachez.*

par le général Beaulieu, les Français cèdent au premier feu et se retirent en désordre sur Boussu, puis sur Valenciennes. Néanmoins, une partie de cette colonne s'était arrêtée à Hornu et était parvenue à s'y rallier, mais le lendemain elle est attaquée de nouveau par le général Beaulieu. Elle ne tint pas mieux que la veille, et s'enfuit par Boussu, en criant à la trahison et en massacrant ses chefs. (1)



(1) Wauquière, Juste.

CHAPITRE XII.

1792 A 1800.

Sommaire : — I Les Français pénètrent de nouveau en Belgique, 1792. — II Bataille de Boussu remportée par les Français contre les Autrichiens, bulletin de Dumouriez. — III Dumouriez et le duc de Chartres logent à Boussu. Bataille de Jemmapes 1792. Reconstruction du pont de la Haine, 1793. Les Français battus à Tirlemont et Louvain. Condé et Valenciennes repris, 1793. — IV La France victorieuse à Fleurus, retour des Français, 1794. Réunion de la Belgique à la France, 1795. Premier établissement des justices de paix, 1795.

I

Mais bientôt la fortune change : les alliés sont en perte sur toute la France. Les Autrichiens qui avaient pénétré en France, vaincus à Valmy, sont obligés de se retirer. Dumouriez et son armée victorieuse franchissaient la Belgique en passant par Quiévrain.

Alors comme autrefois en 1706 et 1707, la hauteur au Sud-Ouest de Boussu, dite champ du moulin, était considérée comme un poste militaire d'une grande importance. Dans leur marche rétrograde, les Autrichiens s'arrêtent sur cette hauteur, y établissent leurs batte-

ries, et s'y abritent derrière des retranchemens. Enfin ils déploient toutes les ressources militaires pour défendre les approches du village de Boussu qu'ils entourent de fortifications de campagne.

Le général en chef Dumouriez avait son quartier-général à Onaing. Il le quitte le 3 Novembre 1792 pour aller avec son avant-garde prendre position entre Elouges et Wihéries. Les Belges, anciens patriotes vaincus par les Autrichiens, brûlent de se mesurer de nouveau avec eux pour en obtenir une revanche. Ils demandent d'aller en avant pour déloger les Autrichiens des positions qu'ils occupent sur les hauteurs de Boussu. Pleins d'enthousiasme, ils n'attendent pas l'artillerie pour commencer l'attaque, et se précipitent avec impétuosité sur les batteries du moulin de Boussu. Enveloppées tout-à-coup par la cavalerie hongroise, deux de leurs compagnies sont taillées en pièces, en vendant cher leur vie. Tout le corps de ces braves va périr de la même manière, mais une brigade de hussards français accourue en toute hâte, les délivre, et protège leur retraite.

II

Cependant le lendemain (Dimanche 4 Novembre), Dumouriez renforce son avant-garde de neuf bataillons, et la commande en personne. L'armée revient à la charge, ayant à sa tête le jeune duc de Chartres,

(depuis le roi Louis-Philippe). L'artillerie tonne, l'infanterie fond à la bayonnette sur les Autrichiens, et cette fois enlève ce plateau du moulin de Boussu.

Dumouriez rendit compte de sa victoire le même jour par la lettre suivante qui est lue à l'assemblée nationale dans la séance du surlendemain (Mardi 6 Novembre 1792). Voici cette lettre : « Nous venons de
« bien battre l'ennemi. Ils avaient une excellente
» position dans le bois de Boussu ; nous les en avons
» chassés. Ils n'ont pu tenir contre notre excellente
» artillerie et l'impétuosité de nos dragons. Les Autri-
» chiens avaient 6000 hommes d'infanterie et 2000
» hommes de cavalerie. Nous leur avons tué plus de
» 150 hommes, et il nous est déjà arrivé 200 pri-
» sonniers. Nous n'avons pas eu 20 hommes tués. »

Cette lecture est suivie d'applaudissements très-vifs dans l'assemblée nationale. Le même jour, 4 Novembre, les Autrichiens évacuent Boussu qui est occupé par l'armée française.

III

Dumouriez avec le duc de Chartres et son frère se logent à Boussu dans l'hôtel du Cerf, maintenant la maison des frères de la doctrine chrétienne. La perte des Autrichiens, dans cette affaire, a été plus grande que Dumouriez ne l'a crue d'abord, car les Autrichiens avouèrent eux-mêmes y avoir vu tomber

plus de six cents de leurs plus braves soldats (1).

Cependant les Autrichiens se retirent en bon ordre et disputent pas à pas le terrain à l'armée victorieuse. Les engagements recommencent à la sortie de Boussu.

Mais les Français continuent à se porter en avant, et le 6 Novembre ils remportaient la victoire de Jemmapes qui ouvrait la Belgique aux armées françaises.

L'armée française ayant détruit le pont sur la rivière de Haine à Boussu, sa reconstruction a été adjugée le 18 Janvier 1793 (2).

Les Français ne jouirent pas longtemps des victoires qu'ils avaient remportées à Boussu et à Jemmapes, car vaincus par les Autrichiens entre Tirlemont et Louvain, ils sont obligés de battre en retraite, (fin de Février 1793). Les Autrichiens vainqueurs les poursuivent jusque dans l'intérieur de la France. Le prince de Cobourg, leur chef, transporte son quartier-général à Mons. Les villes de Condé et de Valenciennes sont assiégées et reprises par les Autrichiens, (Mai et Juillet 1793).

IV

Cependant la fortune change encore bientôt de face.

(1) *Wauquière, Dinoux, Wins, Thiers, Guillaums, Indicateur.*

(2) Archives communales.

L'armée française commandée par Jourdan remporte sur le prince de Cobourg la victoire de Fleurus, (27 Juin 1794).

Pendant ces succès et ces revers successifs, la commune de Boussu fut saccagée par les deux armées, à qui elle dut fournir logements, vivres, transports, et toutes autres réquisitions.

La victoire remportée par Jourdan et d'autres triomphes obtenus par l'armée française, leur permirent d'achever l'invasion de la Belgique. Peu de temps après, la Convention nationale décrète la réunion de la Belgique à la France par arrêté du 9 Vendémiaire an IV, ou 1^{er} Octobre 1795, confirmé par le traité de campo-formio, conclu en 1797.

Bientôt un décret du 2 Frimaire an IV, ou 23 Novembre 1795, établit des justices de paix dans les provinces conquises. Par ce décret la commune de Boussu fait partie du canton de Thulin qui se compose de la plupart des communes qui forment actuellement les cantons de Boussu et de Dour.



CHAPITRE XIII

1801 A 1825.

Sommaire: — I Deuxième circonscription de canton. Boussu, chef-lieu, 1801. Mort de Philippe-Gabriel de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu. Son neveu, Maurice-Gabriel Riquet de Caraman, comte de Boussu, lui succède, 1804. Reconstruction du château de Boussu, arrangement du parc, 1810, sociétés de Saint-Maurice et de musique. — II Construction du canal de Mons à Condé, et du canal de Caraman. L'empereur Napoléon à Boussu. Cargaison de grains pillée, 1812. Vente du marais de Boussu, 1813. — III Les alliés à Boussu, 1814. Le gouvernement français rembourse le prix des prairies, 1820. Construction d'une école communale, d'une maison commune, justice de paix, rues pavées, 1822. Louis-Philippe et le duc d'Orléans à Boussu, 1825.

I

Une nouvelle circonscription de canton s'établit par l'arrêté du 7 Frimaire an X, ou 28 Novembre 1801. Dès lors la commune de Boussu devient chef-lieu de canton. Cette organisation est encore celle actuellement existante.

Philippe-Gabriel de Hennin-Liétard, seigneur de

Boussu, prince de Chimay, chevalier de la Toison d'Or, grand d'Espagne de première classe, meurt à Paris le 24 Juillet 1804, sans postérité, laissant sa succession à son neveu Maurice-Gabriel Riquet de Caraman, comte de Boussu.

En 1810, M. le comte de Caraman reconstruit le château de Boussu à la moderne. Il ne laisse de l'ancien que le bâtiment avancé. Il arrange le parc à l'anglaise. Le tout forme avec les prairies qui y tiennent, un ensemble de plus de cent hectares. C'est un riche et agréable séjour d'été qui attire un grand nombre de visiteurs, et que Le Mayeur a chanté dans son poème sur la Belgique.

M. le comte de Caraman encourage tout ce qui peut contribuer au bien-être et à l'agrément de la commune. De son temps il se forme, sous l'invocation de saint Maurice parmi les notables de la commune, une compagnie d'arbalétriers dont il est le grand-maitre, et une société de musique qui va remporter le premier prix au concours de Dour en 1821.

Cette société de musique se défait quelques années plus tard, mais ne tarde pas à se rétablir pour aller remporter de nouveaux prix.

A la fête communale du mois d'Août 1840, elle organise un festival de musique, solennité inconnue dans nos environs. Ce festival eut un plein succès, et fut imité partout. même par les grandes villes. Des médailles commémoratives sont décernées aux nombreuses sociétés de musique qui viennent prendre part

à cette fête. Ces médailles sont remises au nom de M. le comte Georges De Nedonchel qui en fait don à l'occasion de son mariage avec la demoiselle de Choiseuil, d'une très-noble famille.

II

La navigation qui se faisait sur la rivière de Haine, ne suffisant plus au commerce de charbon qui prenait chaque jour un nouveau développement, l'empereur Napoléon, dans son vaste génie, fait construire le canal de Mons à Condé qui remplace cette navigation. La construction de ce canal a été commencée par MM. Toubeau et Mehust de Boussu qui ont remis leur entreprise à MM. Honorez.

Le comte de Caraman et les sociétés charbonnières de Boussu voulant maintenir la navigation sur la rivière de Haine dans la traverse de Boussu, construisent le canal dit de Caraman qui unit cette rivière au canal de Mons à Condé, (1808 à 1815).

Le canal de Caraman est maintenant supprimé, il n'est plus qu'un passage d'eau servant à alimenter le canal de Mons à Condé.

Napoléon épouse Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, le 1^{er} avril 1810. Peu de temps après son mariage, il fait avec l'Impératrice un voyage en Belgique, et passe par Boussu. Les illustres voyageurs sont complimentés à l'entrée de la commune par M. Mehust,

maire de Boussu, entouré de l'administration locale, et au milieu des populations voisines accourues en masse sur leur passage.

En 1812, une cargaison de grain fut pillée dans un bateau amarré sur la rivière de Haine, dans la traverse de Boussu ; les habitants de cette commune durent payer le dommage au propriétaire (1).

Les armées françaises qui avaient été longtemps victorieuses, continuant à être battues par les alliés, et les finances de la France étant épuisées, Napoléon ordonne la vente des biens des communes. Les prairies de Boussu, sous le nom de marais, contenant un grand nombre d'hectares sont vendues en vertu de ce décret. Le prix en est versé dans la caisse du gouvernement, (1813).

III

Les armées alliées, victorieuses contre la France, font la conquête de la Belgique, pénètrent dans Boussu en février 1814 et y établissent un poste d'observation sur les hauteurs de Boussu, où la bataille s'était donnée en 1792.

Les Bourbons étant rentrés en France, le gouvernement de ce pays rembourse le prix des biens communaux vendus en 1813. La commune de Boussu

(1) Archives communales.

reçoit de ce chef une somme de 60,000 francs environ. Un usage utile est fait de la somme remboursée. L'administration communale l'emploie à paver les rues de la commune, à construire une école communale et une maison commune, avec local pour la justice de paix, monumens qui témoignent de l'intelligence et de la sollicitude des membres de l'administration locale, (1822).

Une autre administration marchant dans la même voie d'utilité, entoure en 1852 la place publique d'un barrage en fer, rétablit le marché hebdomadaire, organise un concours agricole qui fut une fête magnifique, et qui fut honorée de la présence de M. Rogier, Ministre de l'Intérieur, et de toutes les autorités provinciales. Une foule immense, comme on n'en avait plus vue depuis le festival de 1840, est venue assister à cette fête, dont la députation même du conseil provincial du Hainaut a fait l'éloge dans son rapport annuel de 1855, page 250.

Un chemin de Boussu à Hautrage, dit des Herbières, était désiré depuis longtemps; cette même administration, dans son court passage aux affaires, établit en 1855 la partie la plus difficile de ce chemin qui se trouve entre Boussu et le canal, mais n'eut pas le temps de s'occuper du reste.

La commune de Boussu donne le Dimanche 20 Juin 1858, un autre concours agricole non moins brillant que celui de 1852. Il est également honoré par la présence de M. Rogier, Ministre de l'Intérieur, de M. le Gouverneur du Hainaut et des sommités appartenant à l'administration et à la législation. Les sociétés musicales de nos environs sont venues embellir cette fête qui a attiré toutes les populations à une grande distance.

Le 25 Août 1825, le duc d'Orléans, (plus tard le roi Louis-Philippe). vint installer à Valenciennes le

duc de Chartres, son fils, (depuis le duc d'Orléans), comme colonel du 1^{er} régiment de hussards. Voulant revoir le théâtre de ses premières armes, il se rendit avec son jeune fils à Boussu au château, et de là, ils allèrent visiter le champ de bataille de Boussu et de Jemmapes (1). Le Duc d'Orléans fit appeler au château la Dame Mehust, chez qui il avait logé le jour de la bataille de Boussu, pour la remercier de sa bonne réception.



(1) *Dinaux, Wins.*

CHAPITRE XIV

1825 A 1835.

Sommaire: — I Révolution de 1830 ; les volontaires de Boussu à Bruxelles. La tranquillité maintenue à Boussu. M. Rogier à Boussu. Pillage à Hornu. Loyauté des habitans de Boussu, 1830. Avènement du roi Léopold, 1831. — II Choléra de 1832, construction du nouveau cimetière, 1832. Réparations de l'église et du clocher, 1833. Première sucrerie à Boussu, 1834. Chemin de fer pour les charbons de Boussu, 1834. Mort de M. le comte de Caraman, regret à sa mort, 1835. Vente du château et de la terre de Boussu. La commune achète la place publique. M. le comte De Nedonchel achète le château, 1836. La chapelle sépulchrable est réservée par la famille de Caraman.

I

Un juste mécontentement règne dans le pays ; la révolution de 1830 commence. La commune de Boussu entre franchement dans le mouvement qui se manifeste partout. Une compagnie de jeunes gens de cette commune vole au secours de la ville de Bruxelles attaquée par l'armée (1). Les habitans de Boussu prennent les

(1) Des soldats de Boussu se sont distingués à Risquons-Tout en 1848, et en Crimée en 1853, *Indicateur* du 9 Septembre 1853, voir la note ci-après.

armes pour le maintien de la tranquillité de la commune qui n'est pas troublée. M. Rogier, commandant de la compagnie des volontaires Liégeois, vient à la hâte passer une nuit à Boussu, et y fait fondre chez le sieur Champion, chaudronnier, des balles avec lesquelles il retourne à Bruxelles.

Au milieu de l'effervescence populaire, le pillage se montre dans le vaste établissement de M. Degorge-Légrand et dans sa maison d'habitation à Hornu. Sa vie est en danger. Néanmoins il parvient à se sauver ainsi que sa famille. L'un et l'autre viennent chercher un refuge à Boussu, en se logeant dans les maisons voisines du corps de garde. Dans l'après-midi du même jour, la gendarmerie fait des arrestations à Hornu parmi les pillards, et vient déposer ses prisonniers dans ce même corps de garde. Ainsi, par une singulière coïncidence, prévenus et victimes sont confiés à la loyauté des habitants de Boussu.

En 1831, le prince de Saxe-Cobourg, appelé par la volonté nationale, vient prendre les rênes du gouvernement de la Belgique, sous le nom de Léopold 1^{er}, roi des Belges. Son avènement remplit la commune de Boussu et le pays d'espérances, que ce monarque sage a réalisées, et dont la patrie lui est reconnaissante.

II

Le choléra de 1832 a sévi fortement dans Boussu.

Les habitants s'effrayèrent du grand nombre de morts qu'il fallait enterrer dans le cimetière environnant l'église, et se trouvant au centre de la commune. Pour calmer leur inquiétude, on construisit le cimetière actuel plus éloigné des habitations.

Le choléra reparut à Boussu avec une grande force en 1849. M. Marouzé, médecin de cette commune, dont le dévouement a été héroïque, est mort de cette épidémie en soignant les malades. Les habitants lui ont élevé en reconnaissance un superbe monument dans le cimetière de Boussu.

L'année suivante (1853), on fit de grandes réparations à l'église et au clocher. Sous l'administration communale de ce temps, à laquelle M. Toillier, bourgmestre, donnait une grande impulsion, on fait beaucoup de réparations et améliorations aux bâtiments, rues, pavés et chemins de la commune.

En 1854, les MM. Robette et Wins de Boussu introduisirent en Belgique la fabrication du sucre de betterave, tentée inutilement sous l'empereur Napoléon. Ils construisent la première sucrerie cette année à Boussu. Pour suivre le mouvement ascendant des autres localités, un chemin de fer s'établit, pour conduire à travers la commune de Boussu, les charbons venant des fosses de cette commune et des environs, et se rendant au canal entre Boussu et St-Ghislain, (1854).

Depuis lors on a continué ce chemin de fer jusqu'à la station de St-Ghislain. Ce chemin de fer vient de recevoir une grande

extension (1858), il est prolongé jusqu'à la commune de Frameries, où il se joint à la voie ferrée de Mons à Hautmont. On construit également en ce moment le chemin de fer *Hainaut et Flandres*, partant de Saint-Ghislain et traversant la commune de Boussu sur une grande étendue. Ces chemins destinés au transport des voyageurs et des marchandises, n'auront pas de station dans Boussu. Mais nous pensons que la force des choses en amènera.

Le 3 Septembre 1835 est mort M. Maurice-Gabriel Riquet de Caraman, comte de Boussu. Bon, généreux, il avait tout fait pour mériter l'attachement des habitants de Boussu. Sa mort fut un regret général. Ainsi est disparue de la commune de Boussu, cette ancienne et noble race dont nous avons eu à nous occuper si souvent dans cet ouvrage.

Après sa mort, son château, cet antique domaine aux souvenirs historiques, et toute cette belle terre contenant ensemble plus de quatre cents hectares, sont vendus.

La place publique, une des plus belles des environs, est achetée par la commune à la satisfaction générale des habitants. Le château, le parc et les prairies formant un ensemble de plus de cent hectares, sont achetés par M. le comte De Nedonchel à Tournai, également d'une noble et ancienne famille. (1836). Néanmoins les héritiers de M. le comte de Caraman ont conservé la chapelle sépulchrale, et ils entretiennent d'une manière parfaite ce glorieux monument où reposent leurs

illustres aïeux, dont s'honore le pays tout entier (1),
et dont est si fière à juste titre la commune de
Boussu.



(1) Le noble comte Jean de Boussu a figuré au char de l'Empereur Charles-Quint dans la cavalcade de Bruxelles en 1536, pour la solennité du jubilé du Roi.

BOUSSU ET BOUSSOIT

GUERRE DE 974 ET 975.

Quidquid aliqui delirent, non vicus Boussoit, sed
Boussu, communi veterum calculo intelligitur.
N. De Guyse, antiquitates, cap. XX.

I

Regnier et Lambert, fils de Regnier au long-col, ancien comte de Hainaut, étaient dépossédés de ce comté, et envoyés en exil. Voulant reconquérir ce domaine, ils demandent au roi de France une armée qu'ils obtiennent. A la tête de cette armée, ils viennent attaquer Garnier et Renaud qui étaient les souverains à leur place. La bataille se donna à Perone, et fut importante.

Regnier et Lambert furent vainqueurs. Garnier et Renaud perdirent la vie, et une forte partie de leurs troupes périt également. Mais l'armée de Regnier et Lambert affaiblie n'osa assiéger Mons. Elle s'empara d'un important château-fort, et s'y établit.

Ensuite les armées d'Othon II, empereur d'Allemagne, et de Tietdon, évêque de Cambrai, viennent en

975 assiéger ce château. Où cet important château-fort était-il situé; était-ce à Boussu, était-ce à Boussoit? C'est une question qui divise beaucoup d'auteurs, parmi lesquels on remarque de grandes célébrités.

II

Tous les auteurs reconnaissent que ce lieu est désigné sous le nom de Bussud par Balderic, et sous le nom de Buxudis ou Buxidis par Sigebert de Gembloux. Balderic et Sigebert de Gembloux sont des historiens qui écrivaient au onzième siècle. Mais les auteurs qui ont écrit après eux, interprètent chacun à sa manière, les mots Bussud et Buxudis ou Buxidis, parce que l'emplacement du lieu n'est pas indiqué. De cette omission naît la difficulté. Cependant la question ne nous paraît pas tellement obscure, qu'en exposant bien les faits, il ne puisse en sortir quelque éclaircissement.

Balderic, historien du onzième siècle, mort en 1112, désigne ce lieu sous le nom de Bussud, comme nous venons de le voir. Baudry, religieux de Saint-Ghislain, chroniqueur de ce onzième siècle, le plus ancien écrivain qui parle de ce fait, désigne ce lieu sous le nom de *Castrum Bussud*.

Une charte du pape Urbain II, datée de 1096, le désigne comme les précédents sous le nom de Bussud.

Cette charte dit : *Villam Hornud cum appenditio suo Bussud.*

Deux autres diplômes du pape Gelase II de l'an 1118, en parlant de Boussu et de Boussoit, s'énoncent ainsi : *Villam Hornud cum appenditio suo Bussud..... partem de Bossoit.* C'est bien, je pense, distinguer Boussu de Boussoit, et aller en quelque sorte au-devant de la difficulté soulevée depuis ces premiers temps.

Le père Simon, jésuite de Mons, dans la vie de sainte Waudru, écrite en 1627, dit en parlant de Boussu, que ce lieu s'appelait anciennement Bussud.

Voilà, je crois, des explications qui suffiront pour établir qu'anciennement notre commune de Boussu était souvent désignée par le mot de Bussud.

III

Nous venons de nous occuper du mot Bussud employé par Balderic, écrivain du onzième siècle. Passons aux mots latins Buxudis ou Buxidis, employés par Sigebert de Gembloux, aussi historien de ce onzième siècle.

Philippe, abbé de Bonne-Espérance, qui écrivait la vie de sainte Waudru en l'an 1160, dit que cette sainte qui vivait en 650, se rendit en l'église de saint Gery « *in villa quam vulgus Buxutum nominat.* »

Or l'église de saint Géry est à Boussu et non à Boussoit, où c'est l'église de sainte Marie-Madeleine.

Un ancien religieux de Saint-Ghislain, dont le nom ne nous a pas été conservé, et qui vivait au douzième siècle, dans une histoire générale finissant en 1186, appelle ce lieu Boussut. Voici ce qu'on trouve dans le deuxième volume, chapitre 102, page 121, de cette précieuse histoire manuscrite : « Si (aussi) vous dirons » dou (du) conte (comte) Ernout des Flandres ; il » assembla grant (grande) ost (armée), si (aussi) entra » en Hainau et saisi le conte de Mons, contre Reinier » et Lambiert qui furent fil (fils) Reinier (de Regnier) » conte de Mons, et abastit le chastel de Boussu. »

Baudouin d'Avesnes, chroniqueur du treizième siècle, désigne cet endroit sous le nom de Bossuc, mot très-rapproché de Bossut, nom que l'on donne encore très-souvent à notre commune, mais très-éloigné de celui de Boussoit.

Jacques de Guyse, mort en 1339, désigne ce lieu sous le nom de *castellum Buzudis*. Mais pour ne pas laisser d'équivoque, il a soin d'indiquer qu'il a puisé ses renseignements dans les documents de saint Ghislain ; or, nous avons vu que ces renseignements se rapportent à notre commune de Boussu. Aussi le Marquis de Fortia qui vient de traduire cet auteur latin en français, ne manque pas de désigner ce lieu sous le nom de Boussu.

IV

Molanus, mort en 1555, en se reportant à l'an 930, dit dans la vie de saint Gerard, religieux de Saint-Ghislain, que *Buxutum* était *vicus cellæ*, (*Saint-Ghislain*,) *contiguus*.

Nicolas de Guyse, parent de Jacques de Guyse déjà cité, dit que ce lieu était Boussu, et il fait contre les contradicteurs une sortie latine que nous avons mise en tête de notre article, mais que les ménagements de la langue française ne nous donnent pas la faculté de traduire.

Ces citations nous paraissent établir d'une manière bien positive que les mots Buxudis et Buxidis, employés par Sigebert de Gembloux, sont ceux dont on se servait en latin pour indiquer la commune de Boussu.

Examinons le fait sous un point de vue plus général.

V

Plusieurs autres auteurs n'ont pas manqué d'attribuer ce fait à notre commune de Boussu. Parmi ces auteurs, nous citerons Lavelleye, les éditeurs du recueil des histoires de France, le savant Calvenaie mort en 1649. Nous remarquerons principalement Don

Jean Mabillon, bénédictin de la congrégation de saint Maur, bibliothécaire de St-Germain des Prés à Paris, mort en 1707. Cet historien célèbre s'est livré à des recherches scientifiques, a fait des voyages dans ce but dans une grande partie de l'Europe. Ses œuvres font autorité dans le monde savant. Le grand Colbert, ministre de France, voulant reconnaître sa science, lui a accordé sur le trésor une pension de deux mille livres.

Cet auteur éminent n'a pas dédaigné d'examiner cette question; il l'a fait, comme toutes ses œuvres, avec un soin impartial, et il l'a décidée en faveur de Boussu. Nous citerons encore son coreligieux et collaborateur célèbre Don Luc d'Achery. Nous nous prévaudrons également de Don Pierre Baudry, (autre que celui dont nous avons parlé,) religieux de St-Ghislain, mort en 1752, auteur des annales de l'abbaye de cette ville, ouvrage très-estimé à cause de l'exactitude des renseignements qu'il contient. Ce religieux attribue ce fait à notre commune de Boussu. Le chanoine Wins de Boussu, mort doyen de Sainte-Elisabeth à Mons en 1834, a fait une étude spéciale de ce fait, et dans une savante dissertation envoyée à l'archéologue Charlé de Tyberchamps, il se prononce pour Boussu, son lieu natal. D'autres ouvrages moins importants, tels que la Belgique Pittoresque, le Dictionnaire de Belgique, etc., le font arriver en la

commune de Boussu. La même opinion est encore émise 1^o dans un article des archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique par Leroy et Dinoux, 2^o et la notice historique sur Boussu par Warlomont, Tournai 1857, et Louis Chantereau-Lefebvre qu'il cite page 8.

VI

Nous venons de passer en revue les principaux auteurs qui ont attribué ce fait à notre commune de Boussu. Mentionnons maintenant ceux qui veulent l'en priver, et le donner à la commune de Boussoit. Mais auparavant, nous devons faire une remarque.

La bataille qui a précédé le fait de Boussu, s'est livrée à Péronne. Avant Mirœus, écrivain mort en 1640, on s'était contenté de citer ce lieu sans désigner son emplacement. Mirœus est venu le premier dire que ce Péronne était près de Binche, et que la suite de la bataille devait s'attribuer plutôt à Boussoit près de Péronne, qu'à Boussu qui n'en est pas si rapproché. Quoique nous ne nous occupions dans cet article que de Boussu et non de Péronne, nous verrons bientôt si l'opinion de Mirœus est aussi certaine qu'il semble le supposer.

Le premier auteur qui ait écrit après Mirœus est Vinchant mort en 1635. Il traduit le Buxutus de

De Guyse en Boussoit; or, il n'a pas fait attention que De Guyse a eu soin d'annoncer qu'il avait puisé ses renseignements dans les documents de St-Ghislain, ce qui revient à dire que Buxutus signifie Boussu. Vinchant étant entré dans cette fausse voie, dit que ce doit être Boussoit et non Boussu, parce que le château de Boussoit est ancien et celui de Boussu a seulement été construit en 1550; et un peu plus loin, sans s'apercevoir qu'il va se mettre en contradiction avec lui-même, il dit qu'en 1478, le château de Boussu a été assiégé par les armées de France puis repris par celles d'Allemagne.

Après lui, Leroy, né à Bruxelles en 1633, dans ses notes sur les chroniques de Bauduin d'Avesnes; Boucher, mort en 1667, De Marne, Delwarde, mort en 1724, Hossart, mort en 1792, Dewez, Histoire de Belgique, mort en 1817, disent la même chose pour le même motif. Or, quelle confiance ajouter à des auteurs qui ne savent pas que le château de Boussu existait avant 1550 et même avant ce siècle, et qui commettent semblables contradictions avec eux-mêmes.

A cette liste des partisans de Boussoit, nous ajouterons le Baron de Reiffenberg, mort en 1850. Mais nous dirons également qu'il avoue que l'opinion contraire a un grand poids, et qu'il fait l'éloge du Père Baudry qui est d'un avis contraire au sien.

VII

Parmi les auteurs vivans, nous citerons M.^r Charlé de Tyberchamps qui attribue le fait à Boussoit. Mais ce Monsieur ayant reçu de M. le chanoine Wins de Boussu, une dissertation établissant le contraire, s'est empressé de faire imprimer cette dissertation, sans commentaire, dans la notice sur le canton du Rœulx par M.^r Lejeune; ce qui nous semble valoir, si pas une adhésion de sa part, au moins un grand atténument. Nous citerons encore ce M. Lejeune, dans son savant traité sur le canton du Rœulx; mais il a adhéré à la demande de M. Charlé, et il a imprimé sans réflexions cette dissertation, à la suite de son ouvrage. Notre observation, à l'égard de M. Charlé, nous semble être également applicable à l'ouvrage de M. Lejeune.

Puisque nous sommes à parler des auteurs vivans, nous citerons enfin l'œuvre de M. Piérart. Cet auteur, dans une notice sur Boussoit, fait ressortir tout ce qui peut mettre cette commune en relief, mais il ne dit aucun mot du fait qui nous occupe. Son silence nous paraît signifier qu'il ne l'attribue pas à Boussoit.

Nous nous occupons dans cet article de Boussu et Boussoit et non de Péronne. Mais les faits nous ont obligé à parler de cette localité; disons en donc un

mot à la hâte. Regnier et Lambert revenaient de France avec une armée, et se dirigeaient sur Mons. Chemin faisant, ils ont pu, disent Pierre Baudry et M. le chanoine Wins, que nous avons déjà cités, rencontrer la ville de Péronne en Picardie, ou Péronne près du Cateau-Cambresis, ou Péronne en Mélantois dans l'arrondissement de Lille, département du Nord. Si la ligne droite est le chemin le plus court, pourquoi leur faire faire un détour, et les faire passer par Péronne-lez-Binche?

VIII

Mais concédons, si l'on veut, que ce soit Péronne près de Binche. Qu'est-ce que cela prouve? L'armée victorieuse était affaiblie. Elle n'était plus en force pour attaquer Mons. Mais le champ de bataille et ses environs étaient saccagés, manquaient de tout, et l'armée avait besoin de subsister. Une chaussée romaine conduisait en une petite journée au château de Boussu. L'armée y trouvait des vivres. Serait-il étonnant qu'obéissant à cette première nécessité, elle eût laissé Boussu de côté, et se fût portée sur Boussu?

Nos détracteurs ont avancé que le château de Boussu n'était pas ancien, et qu'il ne remontait qu'à 1550. Mais des lettres de Roger, évêque de Cambrai, de l'an 1187, et du pape Clément III du 15 Juin

1188, constatent que Béatrix de Rumigny, veuve de Gossuin pair de Mons, de Valenciennes et de Baumont, Dame de Baudour et de Boussu, célèbre tant par la fermeté de son caractère, que par ses grands biens et son illustre naissance, ces lettres, dis-je, constatent que cette dame prétendait avoir le droit de faire dire la messe, non seulement dans sa chapelle en l'église de Boussu, mais aussi dans la chapelle en son château de Boussu, et que cette dame joignant le pouvoir à la volonté, s'était emparée des biens appartenant à l'abbaye de Saint-Ghislain, situés au Levant de Boussu, sur une étendue d'une lieue. Donc, à ces dates, il y avait un château à Boussu, et la châtelaine était une personne puissante.

Voyons encore le plan déposé aux archives judiciaires de Mons et représentant les communes de Boussu, Hornu, Saint-Ghislain et Wasmuël à la date de 1360. Sur ce plan on remarque le château-fort de Boussu au style roman, qui doit remonter d'après Dinaux, Warlomont et autres écrivains au dixième ou au onzième siècle. Donc, il faut reconnaître que ce château a pu exister au temps de cette dame de Boussu, ou plutôt à l'époque des événements de 974 et de 975 qui font l'objet de notre dissertation. Mais peut-on en dire autant de l'ancienneté du château de Boussoit ?

D'après Vinchant même, tout favorable qu'il est au château de Boussoit, les documents qui concernent ce château, ne remontent pas au-delà de l'an 1220. C'est,

il faut en convenir, bien postérieur à 974 et 975. Comment donc attribuer au château de Boussoit l'honneur de ces évènements ?

IX

Nous croyons avoir exposé les faits, mis en parallèle toutes les opinions et avoir cité tous les principaux auteurs. Nous croyons l'avoir fait avec impartialité. D'une part, nous avons contre nous des auteurs éminents, mais ayant manqué pour la plupart des renseignemens qu'ils ne pouvaient recueillir que dans les maisons conventuelles qui ne leur étaient guère accessibles. Cette cause dont on ne peut leur faire un grief, les a amenés à commettre des erreurs involontaires.

D'autre part, nous avons pour nous des auteurs qui peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les autres, et qui ont sur les autres le mérite d'avoir puisé leurs renseignemens à bonnes sources.

Entre tous ces auteurs et les opinions qu'ils représentent, le choix ne nous paraît pas douteux, et il nous semble que nous pouvons en toute confiance répéter le mot de N. De Guyse : **NON BOUSSOIT, SED BOUSSU ; CE N'EST PAS BOUSSOIT, MAIS BOUSSU.**



NOTICE

SUR LA CHAPELLE SEIGNEURIALE

ET L'ÉGLISE PAROISSIALE

DE BOUSSU.

La chapelle seigneuriale est contiguë à l'église. Elle est dans un parfait état de conservation. Son architecture est simple, sévère et en style roman qui doit remonter au dixième ou au onzième siècle. On se sent pénétré d'un profond recueillement en entrant dans cette chapelle. Sous le pavement se trouve le caveau contenant les personnages de la famille de Boussu au nombre de vingt-neuf. L'entrée de ce caveau est au milieu de la chapelle, et est couverte d'une plaque en cuivre contenant les noms de ces personnages.

Dans le fond de la chapelle, en face de l'autel, s'élève le tombeau de très-haut et puissant seigneur Jean de Hennin-Liétard, 1^{er} comte de Boussu, marquis de la Vère, seigneur de Blaugies, Athis, Gammerages, etc., général de bataille de Sa Majeste l'Empereur Charles-Quint, son grand et premier écuyer, capitaine

de sa garde, etc., décédé en 1562, et de sa compagne très-haute et très-puissante dame et princesse Anne de Bourgogne. Un sarcophage de porphyre renferme les corps de ces deux nobles personnages. Un crucifix surmonte ce sarcophage. Jean de Boussu et Anne de Bourgogne avec leurs quatre jeunes enfants sont agenouillés sur ce sarcophage devant le crucifix. Le comte est armé de toutes pièces, sauf son casque qui repose à ses pieds. Sa femme est en costume de cour. Le fils aîné paraît triste et verser des larmes.

Deux grandes colonnes de marbre, style corinthien, s'élèvent des deux côtés du sarcophage et supportent deux autres statues des deux époux représentés en pied, placés en face l'un de l'autre, et ayant chacun la main appuyée sur un écusson à leurs armes. Une arcade en marbre blanc règne d'une colonne à l'autre et surmonte le christ et les personnages agenouillés sur le sarcophage. La voûte de l'arcade est ornée intérieurement d'écusson aux quartiers de noblesse de ces mêmes personnages. Sous ce sarcophage se trouve une statue représentant un homme mort récemment, et qui d'après M. Warlomont dans sa notice sur Boussu, page 28, serait le Sauveur par Jean Goujon, statuaire célèbre de France. Toutes ces statues sont en marbre blanc et d'une grande perfection.

Ce mausolée a été construit vers l'an 1600 par Luc

Petit de Valenciennes, qualifié tailleur d'images, suivant Le Mayeur, dans sa gloire Belgique.

A droite de l'autel, sous une arcade romane, on voit le mausolée de Maximilien et de Pierre de Boussu et de leurs femmes, aussi décédés au 16^{me} siècle, avec des écussons et des épitaphes qui rappellent leurs charges et leurs noblesses.

Du côté de Maximilien emblème de marine, du côté de Pierre, emblème d'artillerie. Les personnages sont agenouillés les mains jointes en face de la statue du Sauveur, les hommes en armure, les femmes en robes de cour. La statue de la Vierge avec l'enfant Jésus est placée entre ces personnages.

A l'autel on voit de chaque côté de la statue de la Vierge un seigneur et sa dame agenouillés, les mains jointes et en grand costume de cour, au-dessus on lit l'épitaphe rappelant leurs noms : Maximilien, comte de Boussu, et F. de Gavre, son épouse.

Entre eux, sur l'autel, on remarque un petit coffre que l'on dit renfermer les lettres que ces deux époux s'écrivaient avant leur mariage.

Au haut de l'autel un rétable en marbre blanc qui passe pour être d'un grand mérite. De chaque côté de l'autel des urnes funéraires.

Dans la muraille en face de la porte d'entrée est une vieille tombe figurant Thiéry de Hennin, mort à Venise en 1430, présenté à la sainte Vierge par sainte Barbe,

ayant sa tour derrière elle. A l'appé un pèlerin traversant la mer. Aux quatre coins des écussons. Au bas se trouve une épitaphe en lettres gothiques que M. Warlomont a donnée dans sa notice sur Boussu.

En face de cette tombe se trouve une squelette en stuc, rongé par les vers, semblable à celui qui était placé anciennement dans l'église de sainte Waudru à Mons et qu'on appelait vulgairement l'homme aux moulons. C'est un travail parfait.

Il se trouve aussi dans cette chapelle quelques tableaux placés par M.^r le comte de Caraman et qui sont assez estimés.

Les vitraux sont en verres de couleurs représentant les armoiries de la maison de Boussu et de la famille De Caraman.

En sortant de la chapelle on entre dans le chœur de l'église paroissiale. Cette église est très-ancienne, surtout le chœur qui doit remonter au treizième ou quatorzième siècle. En haut de l'autel principal, on remarque un rétable en marbre blanc représentant la Sainte Trinité ; ce sont de bonnes et anciennes sculptures.

Mais ce qui fixe principalement l'attention du visiteur dans cette église, c'est un rétable en bois sculpté qui est placé entre les deux chapelles septentrionales. Ce rétable qui remonte au siècle de Louis XI, est d'un fini et d'une délicatesse admirable. On ne voit nulle

part rien de mieux en ce genre, aussi est-il estimé à une très-grande valeur, et on le conserve bien précieusement. Il y a aussi aux quatre autels de côté des tableaux peints par M. Guérin de Boussu et qui sont d'une bonne facture. Ce sont des copies sauf celui représentant saint Fiacre qui est un original.

La chaire de vérité est aussi un ouvrage bien ciselé, et qu'on attribue à un nommé Latour de Boussu.

En sortant de l'église, on s'arrête pour regarder le clocher. Il est moins ancien que l'église. Son soubassement paraît dater de 1501, il a été achevé au dix-septième siècle. Il est bien proportionné et élancé, et pourrait décorer très-convenablement l'église d'une ville assez importante.

En face de l'église, on voit une pierre tumulaire représentant sire de Ligne, bâtard de Barbenson et Dame de Lalaing, son épouse, décédés au 16^{me} siècle. Cette pierre était placée primitivement dans l'église.

Au Nord sur le mur extérieur de l'église, chapelle de la Vierge, on voit une petite pierre grise, représentant la Vierge, et à ses pieds deux hommes à genoux, dont un tient en main un bâton et porte un couteau de chasse au côté. Au bas se trouve une inscription en lettres gothiques presque effacées qui semblent destinées à rappeler un nommé Laudrin Dynaudel qui accompagna un seigneur de Boussu à Saint-Jacques, en 1554.

Tous ces sujets attirent l'attention des connaisseurs. Après les avoir visités, on comprend que plusieurs écrivains en ont parlé avantageusement, mais nulle gravure ou lithographie ne les a jusqu'ici représentés. Cependant un artiste y rencontrerait des sujets propres à exercer son talent et dignes d'être mis sous les yeux du public, à côté des plus remarquables productions.



LISTE

DES ANCIENS SEIGNEURS

DE BOUSSU.

EXPLICATION DES SIGNES :

† signifie décédé.

C suivi d'un n° signifie déposé au caveau seigneurial de Boussu sous ce n°.

⊗ signifie chevalier de la Toison d'Or.

1°. Béatrix de Rumignies, Dame de Boussu, mariée à Gossuin, vivant vers 1140.

2°. Petronille de Rumignies, mariée à Raout Wautier ou Gautier, vivant en 1233.

3°. Mahaut, Dame de Boussu, mariée vers 1200 à Bauduin II, seigneur de Hennin-Liétard.

4°. Jean de Hennin-Liétard † 1300.

5°. Bauduin † 1302.

6°. Bauduin † 1317.

- 7°. Jean marié à Jeanne d'Enghien † 1348.
 8°. Jean marié à Jeanne de Rochefort † 1379.
 9°. Wautier † 1422.
 - 10°. Jean † 1452, C. 1, marié à Catherine de Béthune.
 11°. Pierre ☒ † 1490, C. 2.
 12°. Gérard † 1491.
 13°. Philippe † 1511, C. 3.
 - 14°. Jean marié à Anne de Bourgogne, ☒ † 1562, C. 4, premier comte de Boussu.
 15°. Charles † 1562, C. 6.
 16°. Maximilien † 1578, C. 7.
 17°. Pierre † 1598, C. 10.
 18°. Maximilieu † 1623, C. 12.
 19°. Albert † 1646.
 20°. Eugène † 1656 C. 16.
 21°. Philippe ☒ † 1688, C. 17.
 22°. Charles ☒ † 1740, C. 20.
 23°. Alexandre ☒ † 1743.
 24°. Philippe † 1804, C. 22.
 25°. Marie-Anne-Gabrielle, mariée au marquis de Caraman † 1807.
 26°. Maurice De Caraman † 1835.

NOTA. Bauduin d'Alsace, mort en 1259 ou environ, époux de Mahaut, Dame de Boussu, descend de Simon d'Alsace, mort en 1160, et de Marguerite, unique héritière du seigneur de Hennin-Liétard (Hennin près

de Douai, et non Hainin près de Boussu) et compte parmi ses ancêtres Thiéry I^{er}, duc de Lorraine, marié à Gertrude de Flandre.

Gossuin vivant vers 1140, descend de Regnier, comte de Chaudmond. Béatrix de Rumignies, épouse de ce Gossuin, est fille d'Alix de Hainaut, épouse de Hugues de Rumignies et Florinnes, qui descendent les uns et les autres des anciens comtes de Hainaut.



LISTE

DES BAILLIS DE BOUSSU.

1°. Arnould Carpentier. En 1380, il fit exécuter un criminel à Blaugies.

2°. Marc Baulde. Il prit part en 1630 à la joyeuse entrée du seigneur de Boussu en cette commune.

3°. Philippe Desquesnes. Le 12 janvier 1640, il a accordé à la commune de Boussu l'autorisation de diviser le marais par portions et de le louer pour employer les fermages au remboursement des dettes de la commune.

4°. Jean Desquesnes, Il a exercé de 1700 à 1720 ou environ.

5°. Joseph Delaroche. Ce bailli a été en fonctions 29 ans. Mort le 4 janvier 1749, après avoir fondé deux obits en l'église de Boussu, où une belle tombe est dressée en sa mémoire.

6°. Jean-Baptiste Hossart. Il était encore en exercice lors de la suppression de son emploi à la fin du siècle dernier.

N'ayant pu nous procurer les noms des autres baillis, nous donnons cette liste, quoiqu'elle est fort incomplète.

LISTE

DES CURÉS ET DOYENS

DE BOUSSU.

Sur un registre de l'église de Boussu on lit ce qui suit, écrit de la main de M. Desruelles, curé de Boussu, mort en 1854. Voici ce qu'on lit :

LISTE DES CURÉS DE BOUSSU D'APRÈS LES PAPIERS DE
LA CURE.

- En 1296. M. Hugo, curé de Boussu.
1515. M. Quintin Dufosset ;
Antoine Godefroid ;
Jacques Cospeau.
1590. Jean Demout.
1604 à 1633. Charles Marsil.
1634. Jean Bronchain.
1635 à 1649. Pierre Duquene.
1657 à 1665. Jacques Hossart.
1672. Gilles Delsaux.
1673 à 1694. Jacques Huart.

1698. Pierre Berteau.

1730 à 1760. Fr. Lobez. — M. Wautier avait été nommé par l'archevêque : M. Lobez par Louvain qui gagna au procès.

1760 à 1768. Jean-Fr. Bouqueau.

1767 à 1768. Ghislain-J. Delatre.

1768 à 1796. Jean-Philippe Deverchin de Braine-le-Comte.

1796 à 1803. Dubreux et Sury, desservans.

1803 à 1804. Clément Laveine de Soignies.

1804 à 1831. Nicolas Evrard.

1831 à... Charles-Louis Desruelles.

M. Desruelles est mort en 1854, et a été remplacé par M. Casimir Legrain, actuellement en fonctions.



LISTE

DES AGENTS, MAIRES, MAYEURS ET BOURGMESTRES

DE BOUSSU

ET ANNÉES PENDANT LESQUELLES ILS ONT ÉTÉ EN FONCTIONS.

Lemoine, Nicolas, agent l'an V, VI et VII de la République.

Ducobu, Antoine, agent an VII et VIII.

Meheust, Claude, maire an VIII et IX.

Colmant, Philibert, maire an IX, X et XI.

Meheust, Claude, maire an XI à 1812.

Derbaix, Modeste, maire et mayeur, 1812 jusqu'en 1831.

Toillier, François, mayeur et bourgmestre, 1831 jusqu'à vers juillet 1842.

Wins, Charles-Antoine, bourgmestre, de juillet 1842 au 31 décembre 1846.

Toillier, François, bourgmestre, 1847 jusque dans le courant de 1850.

**Derbaix, Modeste, fils du précédent, bourgmestre, 1850
à 19 février 1852.**

**Wattier, Antoine-Constant-Joseph, bourgmestre, 1852
au 11 mars 1854.**

**Les fonctions de bourgmestre restent vacantes du 11
mars 1854 au 26 février 1858 (4 ans).**

M. Defrance actuellement depuis le 26 février 1858.



ÉCRIVAINS ET ARTISTES

DE BOUSSU.

AUTEURS DÉCÉDÉS.

1°. Nicolas de Boussu, (appelé ainsi à cause de son lieu de naissance), médecin renommé de l'université de Louvain, vivant en 1527. (Voir ci-devant page 40).

2°. Ducobu, professeur à Anvers, on a de lui la petite foire de Minerve, comédie en prose, à l'usage des maisons d'éducation, jouée avec succès à Anvers dans l'établissement de M. Marnins en 1805, imprimée à Anvers chez A. Grange.

3°. Guérin Simon, peintre de tableaux. On a de lui les tableaux qui ornent les quatre chapelles latérales de Boussu. Un de ces tableaux représentant saint Fiacre est un original, les trois autres sont des copies. Cet artiste a peint différentes belles toiles qui ne sont pas dans le commerce. Il est mort il y a peu d'années prématurément dans un âge où le talent prend ordinairement son plus grand essor.

4°. Wins, Paul-Antoine-Herman, né à Boussu le 19 décembre 1760, mort curé-doyen de sainte Elisa-

beth à Mons le 8 août 1834. Il fit une notice sur le château de Boussu en 1824, qu'il dédia à M. le comte de Caraman, propriétaire de ce château. Elle est restée inédite. Il est l'auteur de la remarquable dissertation sur Boussu et Boussoit, envoyée à M. Charlé de Tyberchamps en 1821, et qui a été imprimée dans l'ouvrage de M. Lejeune sur le canton du Rœulx en 1833. Il est l'auteur de plusieurs autres œuvres restées inédites. Les annotations de l'abbaye de Saint-Ghislain par Don Baudri, sont en grande partie son ouvrage.

5°. Latour, sculpteur. On lui doit la belle chaire de vérité de Boussu.

AUTEURS VIVANTS.

Nous nous abstiendrons de toute réflexion sur le mérite de leurs ouvrages.

6°. De Bove, Augustin, avocat. Il a publié 1°. *ESSAI PHILOSOPHIQUE* sur les principaux systèmes politiques, Mons, 1856. 2°. *JACQUELINE DE BAVIÈRE*, comtesse de Hainaut, roman historique, Boussu, 1858. Il est également auteur de plusieurs autres productions en prose et en vers, publiées pour la plupart dans les journaux, mais non recueillies en un volume.

7°. Ducobu, Jean-Baptiste, rentier. Il est auteur de plusieurs productions en prose et en vers sur divers objets et notamment sur des sujets patriotiques ou

d'intérêt local. Elles ont été imprimées fur et à mesure qu'elles paraissaient, mais ne sont pas réunies en un volume.

8°. Guérin, Jules, né à Boussu de parents y domiciliés, médecin exerçant à Paris, connu principalement par son traitement orthopédique, et l'établissement qu'il avait fondé pour l'application de ce traitement. Il est auteur d'un poème en vers, intitulé : *ODE SUR LA GUERRE ACTUELLE*, imprimée à Paris en 1823.

9°. Harmegnies, Auguste. Il a publié avec M. Moucheron, la carte du Bassin houiller de Charleroy, sur une grande échelle, etc.

10°. Juris, Frédéric, docteur-médecin de la faculté de Paris. Il a publié un recueil de Poésies, intitulé : *RAUCH, OU ESSAIS POÉTIQUES* : Bruxelles, 1847.

11°. Wilmotte, maître d'une maison d'éducation. Il a fourni au journal de la commune beaucoup de sujets variés et portant sa signature.



LES VOLONTAIRES DE BOUSSU EN CRIMÉE

SEPTEMBRE 1855.

—

AFFAIRE DE RISQUONS-TOUT, 1848:

—

Septembre 1855

Une collecte a été faite dans la société de l'Amitié de Boussu en faveur des quatre volontaires de cette commune qui servent dans la légion étrangère devant Sébastopol et s'y font remarquer par leur intrépidité. Cette collecte a produit cent francs qui viennent de leur être envoyés. Un de ces volontaires, le nommé Dereume, combattait à l'Alma, où il a été couvert de nombreuses blessures. On l'a envoyé se guérir à l'hôpital de Constantinople. A peine rétabli, il a rejoint sa légion et a pris part aux terribles affaires de juin ; il a vu sa compagnie presque anéantie par la mitraille et le fer ennemi, mais il a eu le bonheur d'échapper au carnage.

Un autre de ces volontaires se nomme Dumez. Sa carrière militaire est également belle à citer : à l'âge de quinze ans il s'est engagé dans l'armée belge. Quelque temps après, le récit des campagnes d'Afrique enfle son courage, il déserte de Belgique, s'engage en France et va partager les périls et les dangers qu'affronte l'armée française dans l'Algérie. Il se distingue

en maintes circonstances et notamment au siège d'Oran, où il entre un des premiers en cette ville. Son terme achevé, il obtient son congé et un certificat attestant sa valeur et sa bonne conduite. Rentré en Belgique, il doit reprendre son service dans l'armée belge qu'il avait quittée. On le met simple soldat dans une compagnie d'artillerie.

La révolution de 1848 éclate et sa compagnie est envoyée à Risquons-Tout pour s'opposer à une invasion tentée par quelques aventuriers. La compagnie a deux canons, un bon et un mauvais. Les artilleurs refusent de faire usage du mauvais, parce qu'il doit se briser comme une bombe et frapper ceux qui s'en serviraient. Mais Dumez n'a pas peur. Il dit à ses camarades de se retirer et de le laisser seul avec ce canon, parce que le canon en volant en éclat épouvantera l'ennemi et le mettra en fuite. Comme il a dit, il fut fait. Ses compagnons se retirent et le laissent seul. A l'approche des insurgés il charge sa pièce, et quand ils furent près de lui, il y met le feu. Elle vole en effet en éclat, et jette l'épouvante parmi ces aventuriers qui fuient en désordre.

Dumez a le bonheur d'échapper au péril, et pour le récompenser de cette action d'éclat, il est promu au grade de sergent de sa compagnie.

Dumez a reçu une bonne instruction primaire, mais il ne possède pas les connaissances spéciales qui sont

exigées d'un officier d'artillerie. Il a compris qu'il ne pouvait plus espérer d'avancement dans cette arme, et a demandé à passer avec son grade dans la ligne. Sa demande ne lui a pas été accordée.

Préférant les chances des combats à cette position qui lui paraissait devoir être de longue durée, il repart pour la France et va reprendre du service dans la légion étrangère d'Afrique. Mais la guerre avec la Russie survient, et il est envoyé en Crimée. Là comme en Afrique, il a assisté à toutes les batailles et vole partout où il espère rencontrer les plus grands dangers. Le grade de sergent et la médaille sont les récompenses qu'il a obtenues, et aussi heureux que brave, il jouit d'une parfaite santé et n'a jusqu'ici reçu aucune blessure.

On le voit, ces militaires soutiennent en Crimée la réputation acquise de tous temps aux soldats belges et notre concitoyen Dumez a rendu à Risquons-Tout un éminent service à la Belgique.

Ces volontaires ont répondu par la lettre suivante :

« Devant Sébastopol, le 4 Septembre 1855.

» Messieurs,

» Les sous-officiers et soldats de Boussu, dont les noms suivent, ont l'honneur de vous accuser réception de la somme de cent francs que vous leur avez envoyée, et provenant d'une souscription faite par leurs concitoyens.

» Nous vous prions d'exprimer toute notre reconnaissance à tous ces messieurs qui s'intéressent à notre sort; dites leur bien que nous sommes heureux de nous trouver au service de la France, dans des circonstances aussi glorieuses.

» Daignez agréer l'assurance de notre respect et de notre entier dévouement.

» Les militaires de Boussu :

- » Hypolite Domez, sergent, à la 1^{re} comp. 2^e bat. 1^{er} rég.
- » Lemaitre J.-B., caporal, à la 4^e comp. 1^{er} bat. 1^{er} rég.
- » Dereume Cyprien, grenadier, 3^e bat. 2^e rég.
- » Meurant Louis, tambour, à la 1^{re} comp. 1^{er} bat. 2^e rég.
- » Durieu Gustave, au dépôt du 2^e régiment, à Bastia. »



EXPLICATION

DE LA

PLANCHE ET DE L'ÉCUSSON

QUI ORIENT NOTRE OUVRAGE.

Il existe aux archives publiques de Mons un plan représentant les communes de Boussu, Hornu, Saint-Ghislain et Wasmuel. Ce plan donne également une vue d'un ancien château de Boussu. On avait toujours considéré ce château comme celui construit en 1539 par le comte Jean, seigneur de Boussu.

La vue de ce château a été reproduite récemment dans les archives du Nord de la France et du midi de la Belgique qui s'impriment à Valenciennes. Toutefois l'ouvrage en publiant cette vue, a émis un doute sur la date, car le style roman de ce château, lui paraissait le reporter au X^e ou au XI^e siècle.

A notre tour, nous avons examiné ce plan avec ses annotations. Nous avons en même temps fait des recherches dans les annales de l'abbaye de Saint-Ghislain par Don Baudry. En comparant le tout ensemble, nous avons pu donner une date certaine à ce plan et la fixer réellement au dixième ou au onzième siècle.

Le cercle archéologique de Mons a fait graver la vue du château de Boussu pour la placer dans ses annales, et nous a fait gracieusement don du nombre d'exemplaires dont nous avons besoin pour orner notre ouvrage. Nous lui savons gré de cette bienveillance et nous lui en exprimons ici toute notre gratitude.

L'écusson mis au titre de notre ouvrage est la reproduction du scel échevinal de Boussu dont plusieurs empreintes sont attachées à des actes authentiques reposant aux archives de la commune.

Nous avons choisi la moins endommagée, et elle pend à un titre de l'an 1629. La reproduction de cette empreinte est parfaitement exacte. Le haut et le bas représentent les fragments des bandes qui l'attachent au titre. L'inscription a dû être *scel esch (evinal de Bo) ussu 157...* Les lettres entre parenthèse sont effacées ainsi que le dernier chiffre du millésime. En y suppléant on voit qu'il se rapporte à une année de 1570 à 1579. C'est sans doute depuis cette date que la commune de Boussu a été autorisée à adopter cet écusson qu'elle pourrait reprendre à l'instar des principales localités.



RENSEIGNEMENTS

RECUEILLIS PENDANT L'IMPRESSION.

I.

M. A.-G. Chotin vient de publier un ouvrage intitulé : **ÉTUDES ÉTYMOLOGIQUES DES VILLES, BOURGS, VILLAGES ET HAMEAUX DE LA PROVINCE DE HAINAUT**. Cet ouvrage remarquable a été reproduit par la Société des sciences, des arts et des lettres de Hainaut avec mention honorable.

M. Chotin s'occupe de la commune de Boussu à la page 123. Il confirme l'étymologie que nous avons donnée avec les autres auteurs au mot Boussu ; puis il ajoute : on voit qu'un certain Mannus et sa femme Hildegarde donnèrent en 963 à l'abbaye de Saint-Pierre à Gand, leur alleu de Buxut sur la Haine.

(Annales de cette abbaye).

II.

Un diplôme de l'empereur Othon 1^{er} en date du 1^{er} mai 965, qui maintient l'abbaye de Saint-Ghislain dans ses biens, établit les premières limites de la commune de Boussu, telles que nous les avons décrites dans cet ouvrage page 10. Il en est de même d'un autre diplôme du pape Urbain en date du 29 novembre 1096.

(Baudry, pages 292, 293 et 334).

III.

L'an 1298, au mois d'avril, Jean de Hennin, seigneur de Boussu, fit un règlement avec l'abbé Roger de Saint-Ghislain, touchant l'administration de l'hôpital de Hanneton, dédié à saint Nicolas, dont les ancêtres de Jean, en qualité de seigneurs de Boussu, et les abbés de Saint-Ghislain étaient administrateurs depuis un temps immémorial. D'après Vinchant, cet hôpital fut fondé en l'an 1002.

(Baudry, page 471).

IV.

L'an 1403 on bâtit dans cet hôpital une nouvelle chapelle avec son clocher, où l'on mit une deuxième cloche.

(Baudry, pages 413, 414).

Cette chapelle subsiste encore, mais est convertie en petites demeures habitées par des particuliers.

V.

En 1066, Robalde et sa femme Emma avec leurs quatre enfants donnèrent à l'abbaye de Saint-Ghislain une terre située à Boussu, *au Moncelle*, consistant en courtils et terres labourables.

(Baudry, page 327).

VI.

Le comte Jean de Coligni qui commandait sous le maréchal De Grance, à la prise de Boussu en 1655, fait

dans des mémoires écrits par lui-même un sombre tableau des violences commises par une partie de l'armée sur les personnes de la commune. Il dit que ces gens de guerre ne valaient pas mieux que ceux des siècles précédents, et pour nous en faire une idée il ajoute qu'une enfant de 12 à 13 ans, remarquable par sa beauté, lui a été amenée par un officier.

C'est à l'aide d'un renfort de 4,000 chevaux que l'armée française s'empara du château de Boussu.

(Mémoires publiés par la société de l'histoire de France, 1844, in-8° p. 19. — Voir ci devant pages 57 et 58).

VII.

Sous Napoléon I^{er}, M. Maurice-Gabriel Riquet De Caraman, comte de Boussu, est nommé commandant d'une légion de la garde nationale du département de Jemmapes, fonctions qu'il remplit de la manière la plus distinguée jusqu'à la chute de l'empire.

VIII.

Nous avons rapporté à la page 17 que Boussu était Baronnie en 660. Il serait plus exact de dire simplement qu'il était connu à cette date et même auparavant.

IX.

Le cinquième registre des octrois du grand bailliage de Hainaut, folio 214 verso, mentionne la date du sceau de Boussu, dont nous donnons la description à la page 126 de notre ouvrage.

Par lettres datées de Mons le 22 décembre 1574, le grand Bailli de Hainaut, Philippe comte de Lalaing, accorda ce sceau, en ordonnant qu'il fût semblable au précédent, sauf qu'il portera le millésime de 1574. L'ancien avait été perdu en août 1572, lorsque « une » partie du camp du prince d'Orange estant arrivée » au dit Boussu, l'église de ce lieu averoit esté pillée, » mesme le ferme eschevinal enfundré et vyolé. »

X.

Le 12 juin 1656, les Français, sous les maréchaux de Turenne et de la Ferté, commencèrent le siège de Valenciennes. Cette place était défendue par Eugène de Hennin-Liétard, seigneur de Boussu. Avec une faible garnison, il sut par son courage et son habileté, résister aux attaques des assiégés pendant cinq semaines, et donna le temps à Don Juan d'Autriche et au prince de Condé de venir à son secours. Les Français furent obligés de lever le siège, et complètement battus. (Raguenet p. 266, Le Mayeur tom. 2, p. 157).

XI.

L'encyclopédie du dix-huitième siècle (1756) par Diderot et par une société de gens de lettres de France, au mot *Feu* (*pompe à*), consacre un long article de six pages in-folio, à la description de la pompe à feu du charbonnage de Boussu, que nous avons mentionnée page 67.

D'après cet article, cette pompe à feu passait pour une espèce de merveille, et avait coûté 53,000 livres, somme très-considérable pour l'époque.

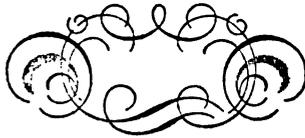




TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
Auteurs et Documents cités	5
HISTOIRE.	
CHAPITRE I, 768 et antérieurement	9
Id. II, 768 à 1400	19
Id. III, 1401 à 1500	50
Id. IV, 1501 à 1545	57
Id. V, 1545 à 1562	42
Id. VI, 1562 à 1600	47
Id. VII, 1601 à 1652	54
Id. VIII, 1652 à 1657	57
Id. IX, 1657 à 1700	61
Id. X, 1701 à 1746	65
Id. XI, 1746 à 1792	70
Id. XII, 1792 à 1800	76
Id. XIII, 1801 à 1825	81
Id. XIV, 1825 à 1855	87
Boussu et Bousoit ou guerre de 974 et 975	92
Notice sur la Chapelle seigneuriale et l'église de Boussu	104
Liste des Seigneurs de Boussu	111
Liste des Baillis	115
Liste des Curés et Doyens	114
Liste des Maires et Bourgmestres	116
Liste des écrivains ou autres personnes remarquables de la commune de Boussu	118
Les volontaires de Boussu en Crimée et affaire de Ris- quons-Tout	121
Explication de la planche et de l'écusson	125
Renseignements recueillis pendant l'impression	127

